

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

UNIA

N° 6

28^e année · vendredi 4 avril 2025

Le bimensuel du syndicat UNIA

www.evenement.ch • redaction@evenement.ch • Tél. +41 21 321 14 60

JAA CH-3000 Berne 16 P.P. / Journal Poste CH SA

APPRENTIS SOUS STRESS



OLIVIER VOGELSANG/PHOTO D'ILLUSTRATION

Souvent stressés et épuisés, les apprentis ont besoin de davantage de repos. Unia réclame à leur intention huit semaines de vacances contre les cinq actuelles. Ce changement contribuerait aussi à relancer l'attractivité de la formation professionnelle, en baisse. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Syndicats en sentinelles

Sonya Mermoud

«**A** travail égal, salaire égal, dans un même endroit.» Depuis l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes, le credo des syndicats reste inchangé. Le principe immuable. Pas question de conclure un accord avec l'UE menaçant le niveau de protection des rémunérations en Suisse. Pas question d'ouvrir la porte à une concurrence déloyale portant préjudice à la classe laborieuse du pays et aux employeurs corrects. C'est dans ce sens qu'ont été ficelées les mesures d'accompagnement. Pour éviter que notre pays, véritable eldorado au cœur de l'Europe, ne devienne le paradis du dumping et de sociétés douteuses profitant de l'accès à son marché du travail sans en respecter les lois, sous-payant leurs collaborateurs tout en facturant leurs prestations à des prix helvétiques.

Cette ligne rouge intangible, défendue par les organisations des travailleuses et des travailleurs, s'avère essentielle pour garantir l'équité du processus d'ouverture de notre économie. Elle a été prise en compte en marge de l'arrangement négocié avec l'UE qui la mettait à mal. Avec d'indispensables corrections et une nouvelle étape franchie: le Conseil fédéral a récemment adopté un train de mesures de politique intérieure visant à prévenir les risques de sous-enchère salariale et sociale. Ces dispositions sont le fruit d'une entente entre partenaires sociaux et cantons, au terme de plus de soixante séances de discussions. On mesure l'importance du dossier, l'UE étant le quatrième partenaire commercial de la Suisse, après les Etats-Unis, la Chine et le Royaume-Uni. Et cela alors que le résultat des Bilatérales, en l'absence du filet de sécurité envisagé, introduisait d'inacceptables détériorations.

Bref, si le processus suit son cours, sans réduction du paquet de dispositions prévues au Parlement, les garde-fous envisagés devraient permettre le maintien de la protection des salaires. Et agir à titre préventif. Avec une attribution des marchés aux entreprises honnêtes. Avec des vérifications pour s'assurer que les sociétés décrochant des commandes publiques ne traînent pas de casseroles. En clair, qu'elles n'ont pas enfreint les conditions de travail prévalant dans nos frontières. Avec l'obligation pour l'entrepreneur principal de se montrer responsable et de s'acquitter des amendes si son sous-traitant a

roulé ses employés dans la farine en ne versant pas de justes salaires. Avec le paiement de frais aux tarifs helvétiques. Les exigences désuètes relatives à l'extension de conventions de travail collectives de force obligatoire seront aussi adaptées. Enfin, sucre accordé aux syndicats, le Conseil fédéral s'est engagé à agir sur le front de la protection contre le licenciement des délégués et des représentants du personnel. Un sujet qui lui a valu les vives critiques de l'Organisation internationale du travail (OIT) et une atteinte à son image, notre pays ayant été placé sur la liste noire rassemblant les cancren en la matière. Cette relative avancée a déjà toutefois rencontré le scepticisme des patrons et a été jugée minimaliste par les syndicats, l'estimant en dessous de leurs revendications.

Quoi qu'il en soit, la balle se trouve désormais dans le camp du Parlement, appelé à se prononcer sur l'accord et le train de mesures. Sa position ancrera ou non la posture des syndicats. Attachés aux relations avec nos voisins, jugeant positivement ce nouveau pas, ces derniers restent en sentinelles. Ils ne donneront pas leur aval aux Bilatérales à n'importe quel prix. La défense des salariés, de part et d'autre de la frontière, ne saurait être bradée et sacrifiée sur l'autel d'un marché ouvert à tous les abus. Avec, effet collatéral prévisible, une stigmatisation de la main-d'œuvre étrangère. Et des menaces évidentes sur la cohésion sociale. ■

PROFIL



Camille de Pietro, réalisatrice engagée.

PAGE 2

COIFFURE

Convention de travail non respectée.

PAGE 4

BILATÉRALES

Filet de sécurité pour les rémunérations.

PAGE 5

INITIATIVE UDC

Attaque contre les salaires.

PAGE 7

Aline Andrey

Entrer dans le vieux bâtiment industriel du collectif La Locomotive, à La Chaux-de-Fonds, c'est comme pénétrer dans un autre monde. Parmi une trentaine d'artistes qui y travaillent, la réalisatrice Camille de Pietro nous accueille chaleureusement dans la cuisine commune. Après plusieurs semaines d'approche, la voilà en chair et en os, souriante. «Je suis difficilement joignable, confirme-t-elle, avec une pointe de culpabilité. Et je fais les choses lentement.» L'un de ses rêves serait que tout ralentisse. «La lenteur crée des dimensions différentes. La vitesse oblige à la linéarité...» Reste qu'en dépit de son besoin de dormir beaucoup et de ne rien faire du tout à certains moments – leçon d'un burn-out qui l'a assommée il y a trois ans –, Camille de Pietro est une véritable marathonnienne avec un nombre impressionnant de réalisations.

Son besoin de solitude tranche avec un mycélium de contacts. «J'aime travailler en collectif, en connexions. Si j'avais un site internet, il aurait la forme d'un mégarhizome de liens. Mais j'ai trop peur d'oublier des gens, donc je m'en passe...»

Grande fan de David Lynch et d'Agnès Varda, elle dialogue intérieurement avec ses mentors: «Je me demande souvent ce que dirait Agnès... J'écris aussi aux gens que j'admire. Je n'attends pas forcément de réponse, mais j'adore l'idée qu'on est proches à un mail près.»

L'ÉMOTION À L'ÉTAT PUR

Son amour du cinéma remonte à cet instant où elle voit son père rire, et surtout pleurer, pour la première fois, devant *Le Kid* de Chaplin. «Je me souviens m'être dit: "Purée, le cinéma peut faire ça!"» Enfant, déjà, elle adore raconter des histoires. «A la limite de la mythomanie, j'inventais des mondes parallèles.» Elle fait aussi un rêve récurrent, parfois cauchemardesque, d'un loup. Son premier court métrage – dans le cadre de son bachelors en cinéma à la HEAD à Genève – y fait référence. C'est en filmant dans le lieu où son père et ses collègues linguistes organisaient une torrée chaque automne qu'elle découvre le nom de cet endroit: La Vy au Loup. La synchronicité deviendra le titre de son premier film, dont émerge une histoire de fantôme.

«Je crois en la théorie des cordes», explique la physicienne quantique en herbe, qui fait un pas de côté pour invoquer un long dézoomage. «Plus on s'éloigne de la Terre, plus on retourne dans le passé jusqu'aux temps des dinosaures et au-delà. Tout est question de distance et de lumière. Et finalement, tout coexiste. Pour moi, c'est ça les fantômes. Si à une distance clé, on peut voir nos ancêtres, c'est qu'ils sont toujours là.»

La notion de temps, elle la malaxe, avec sa montre Casio autour du poignet. «Je sais, c'est un scandale, qui plus est dans la ville horlogère! Mais j'ai une dyslexie des aiguilles», s'excuse-t-elle. A l'heure d'être pendant tout l'hiver et quelques minutes en avance, Camille

de Pietro vit à son propre rythme. «Pour développer une vraie vision artistique, le temps est essentiel. Ce n'est pas évident quand on doit jongler avec une productivité obligée. Si je pouvais ne me consacrer qu'au film sur le Jura libertaire, par exemple, je l'aurais terminé il y a longtemps», souligne la réalisatrice, qui ne désespère pas de conclure son premier long métrage d'ici à cet été. Justement son téléphone portable s'allume. A croire que le hasard n'existe pas, c'est un message de Michel Nemitz, cheville ouvrière d'Espèce noir, initiateur de ce documentaire. «J'adore travailler avec lui. Il incarne un anti-autoritarisme et une humilité que j'admire. Il est venu

me chercher pour faire ce film, alors que je ne connaissais rien au mouvement horloger de la fin du XIX^e siècle. Je lui dis souvent qu'il m'a convertie», raconte-t-elle, en riant. Pour l'instant, son titre de travail est «Mouvement perpétuel», en hommage aux ouvriers qui cherchaient à créer une montre qui ne s'arrêterait jamais... Elle rêve d'un revenu de base inconditionnel, financé par les super-riches. «Le statut d'indépendant en Suisse reste très compliqué. En tant que femmes, nos tarifs sont plus bas que ceux des cinéastes hommes. Je n'ose toujours pas demander plus...» Ce thème, elle l'a développé notamment au sein du collectif de la Grève féministe.

TOUT EST FÉMINISTE

Camille de Pietro s'est fait connaître avec un film collectif, féministe: *Blue vulvettes - le sexe féminin existe*. Elle esuiera un orage de critiques masculinistes sur les réseaux sociaux. Mais sa carrière décolle, notamment par la réalisation de nombreux clips de musique, forme qu'elle apprécie énormément. Elle collabore avec l'émission culturelle *Ramdam* à la RTS, avec des courts métrages personnels. La cinéaste signe le documentaire *Dolly*, personnalité de la région, qui a tenu son magasin de vêtements jusqu'à son dernier souffle. S'ensuit un moyen métrage *Monroe-Lamarr: retour à Mulholland Drive* qui propose une plongée vertigineuse

dans l'exploitation sexuelle des actrices. Avec le court métrage *Joli jardin*, elle explore avec sa comparse Sophie Gagnebin, la violence chez les jeunes couples. Et intervient dans des écoles avec des jeux de rôle autour du film. «Même en riant, même dans le jeu, il y a toujours des moments clés. Et ça me donne de l'espoir», explique la trentenaire, en couple.

Son féminisme est né avec le mouvement #MeToo. «C'est là que j'ai commencé à réaliser le nombre incalculable de violences subies à plein de niveaux.» Ado, elle fréquente plutôt des groupes de mecs. «Je trouvais stylé d'être un "garçon manqué". Je me sentais en compétition avec les filles. J'ai perdu dix ans de sororité. C'est tellement plus agréable de se sentir reliée aux autres femmes.» Si ses films sont résolument engagés, les manifestations ne sont pas sa tasse de thé. «Ça me stresse beaucoup, et je culpabilise de ne pas réussir à participer à toutes. Mais ma sœur, très militante, m'a beaucoup aidée à dépasser ce sentiment. Je milite à ma façon. Pour moi, tout est politique et féministe.»

Il est temps de s'extraire de l'arborescence de la pensée de Camille de Pietro, de descendre de La Locomotive. En face, sur un mur, un tag saute aux yeux: «Ni Dieu, ni maître, ni mari.» ■



Le temps de la photo, la réalisatrice se met en scène.

«LA LENTEUR CRÉE DES DIMENSIONS DIFFÉRENTES»

La réalisatrice chaux-de-fonnière Camille de Pietro raconte des histoires depuis toujours. Un talent qu'elle utilise pour dénoncer le sexisme et poétiser le monde.

LES EXACTIONS DE MUSK EXASPÈRENT AU-DELÀ DES FRONTIÈRES



LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier

LES APPRENTIS ONT BESOIN DE REPOS

Dans le cadre d'actions syndicales en faveur des apprentis, Unia réclame huit semaines de vacances contre les cinq actuelles, afin de diminuer le stress et l'épuisement chez ces jeunes.

Manon Todesco

Depuis le 31 mars, et jusqu'au 6 avril, a lieu dans toute la Suisse une semaine de sensibilisation des apprentis sur la question des vacances. Une initiative amenée par la commission jeunesse de l'Union syndicale suisse (USS) lors de la dernière assemblée des délégués. Leur demande: obtenir huit semaines de vacances afin de pouvoir mieux concilier travail, école et vie privée, mais aussi de réduire la fatigue et le stress chez ces jeunes travailleurs, qui sont la relève de demain. A Zurich et à Neuchâtel, par exemple, Unia s'est rendu dans les écoles professionnelles pour distribuer des flyers de sensibilisation sur ces questions, mais aussi amener les apprentis à rejoindre le syndicat dans cette lutte. Trois questions à Felicia Fasel, secrétaire nationale pour la jeunesse à Unia.

QUESTIONS RÉPONSES

En quoi est-ce fondamental de revendiquer plus de vacances pour les apprentis?

Voici le contexte: en 2023, la conférence jeunesse annonçait un plan de campagne pour mieux connaître les revendications, les besoins et les problématiques des apprentis au niveau national. En juillet 2024, un rapport rédigé sur la base des réponses à un questionnaire largement diffusé révélait que les apprentis étaient stressés et épuisés. Précisément, plus de la moitié des apprentis se disaient stressés sur leur place de travail et deux tiers épuisés en dehors du travail. D'où viennent ce stress et cet épuisement? Clairement d'un manque de repos, avec des journées de travail de neuf heures, voire plus, mais aussi

d'une obligation d'être productifs tout en devant apprendre, faire leurs devoirs, aller en cours et passer des examens. C'est une charge immense! Ils passent de l'école secondaire avec douze semaines de vacances à l'apprentissage avec 5 semaines, voire seulement 4 semaines de congés annuels, c'est difficile.

Voilà pourquoi la revendication de la réduction du temps de travail ressortait fortement, afin de permettre davantage de repos. Nous avons opté pour la revendication des huit semaines de vacances, car l'apprentissage est régi au niveau cantonal donc nous avons peu de marge de manœuvre, hormis la question des vacances qui est nationale.

Ça ne réglera pas tous les problèmes, mais cela permettra déjà aux apprentis d'avoir plus de temps pour récupérer. De même, ça pourra relancer l'attractivité de l'apprentissage en Suisse, qui souffre. En effet, les jeunes choisissent des filières généralistes, car elles proposent plus de vacances, donc si nous voulons continuer à renforcer la formation professionnelle, il faut qu'elle corresponde aux attentes des jeunes, à savoir proposer davantage de temps libre pour vivre.

Quelles sont les autres problématiques rencontrées par les apprentis?

Ils souffrent beaucoup de discriminations telles que le racisme, le mobbing et les violences sexistes et sexuelles, voire plusieurs en même temps. C'est ce qu'on appelle la discrimination intersectionnelle. Un tiers des apprentis déclarent subir des discriminations. Et plus ils y sont confrontés, plus leur indice de vulnérabilité augmente, donc plus ils sont stressés et donc épuisés. Tout est lié. Par ailleurs, les jeunes de moins de 25 ans sont deux fois plus victimes d'accidents professionnels. Une



Les syndicats demandent huit semaines de vacances pour les apprentis afin qu'ils puissent mieux concilier travail, école et vie privée, mais aussi pour qu'ils soient moins fatigués et stressés.

fois encore, le stress et la fatigue ne peuvent pas être écartés. Il y a donc clairement un enjeu de santé et de sécurité au travail.

Enfin, nous exigeons de meilleures conditions de formation, que le droit du travail et le droit de la formation professionnelle soient respectés et qu'ils soient inclus dans les conventions collectives de travail. Nous demandons en outre des salaires décents et le droit à une vraie formation, avec un suivi et un accompagnement. Car souvent, les apprentis sont utilisés comme de la main-d'œuvre bon marché. Afin de redonner de l'attractivité à la filière, il faut entendre les besoins des apprentis, et que ces derniers soient en bonne santé et le restent, car ils sont la relève de demain. Pour toutes ces raisons, il est aussi important que les autres travailleurs et les formateurs soient solidaires des apprentis. Le mouvement

doit être plus large et encouragé par les collègues. Les formateurs, dont le travail est peu valorisé et pourtant si important, doivent continuer à produire mais aussi produire moins pour former mieux!

Comment évolue la mobilisation des jeunes au sein du syndicat?

Nous sommes encore en pleine construction syndicale, mais nous avons aujourd'hui de plus en plus de militants romands, et de plus en plus de membres en général. Les jeunes sont très actifs au sein d'Unia, et c'est une bonne chose. A Bâle, le 22 mars dernier, il y a eu une manifestation des apprentis, ce qui est historique, car ils ne s'étaient pas mobilisés depuis des années. Pourquoi c'est si difficile? Parce qu'on s'organise de manière collective, et que les apprentis sont souvent isolés dans les entreprises. Sans

oublier le fait qu'ils sont tout en bas de la hiérarchie professionnelle, donc vulnérables. De plus, un apprentissage a une durée limitée de 3 ou 5 ans maximum, donc quand ils rencontrent des difficultés, ils serrent les dents en se disant que ce sera bientôt terminé. On ajoute à cela l'épuisement et le manque de temps pour participer à des assemblées syndicales...

Quant aux cantons, ils sont dépassés. Dans le Jura, il y a une ou deux personnes seulement de l'Office de la formation professionnelle pour s'occuper de 2000 apprentis du canton et, à Neuchâtel, une personne pour 40 apprentis: c'est impossible de régler tous les problèmes. Voilà pourquoi de meilleures conditions de formation sont urgentes! ■

Au secteur de la construction, jeux de cartes, accordéon et revendications

Réunis en assemblée locale à Bussigny, les travailleurs ont affiné leur arguments en vue du renouvellement de la Convention nationale du secteur de la construction.



Les réunions du secteur de la construction se sont enchaînées récemment en terre vaudoise - d'Echallens à Moudon, de Nyon à Vevey, en passant par Lausanne, Yverdon et Payerne.

Rocco Zacheo

La soirée s'est achevée sur une note inattendue, dans la Grande Salle communale de Bussigny. Le 21 mars dernier, à l'heure où l'assemblée des travailleurs et des travailleuses de la construction touchait à sa fin, une petite silhouette s'est avancée sur scène: celle d'un «jeune homme» armé d'un accordéon, d'un sourire conquérant et d'une poignée de thèmes musicaux lusophones à servir aux nombreux participants. Lui, c'est George, 10 ans, fils de maçon et, nous assure-t-on, mascotte fidèle du secteur pour le canton de Vaud. «Il est depuis longtemps de tous les cortèges et de quasi tous les rassemblements», nous glisse un voisin de table. Les quelques chansons du garçon ont conféré à cette assemblée locale une touche d'insouciance, dans un domaine, celui du bâtiment, qui risque de traverser quelques fortes turbulences ces prochains mois. Car l'enjeu mis sur la table de chacune des réunions qui se sont enchaînées récemment en terre vaudoise - d'Echallens à Moudon, de Nyon à Vevey, en passant par Lausanne, Yverdon et Payerne - est d'une importance cruciale. Il s'agit en effet de renégocier la Convention nationale, qui arrive à échéance le 31 décembre prochain. Telles des rampes de lancement, ces ren-

contres avec la base précèdent l'ouverture véritable des négociations, qui démarrent officiellement en avril et s'étendront officiellement de mai à novembre prochains. Alors, on expose les points saillants de la lutte à venir, on discute et on vote sur divers scénarios. Mais, en attendant de se familiariser avec ce qui se mijote dans ce grand dossier, les premiers participants occupent leur temps avec les dizaines de jeux de cartes posés sur les longues tables. Enfin, un grand écran s'allume dans les hauteurs et le responsable du secteur construction d'Unia Vaud, Pietro Carobbio, prend le micro et parle à la centaine de membres présents. Le syndicaliste passe tout d'abord par un constat réjouissant: le bâtiment se porte bien et les perspectives pour 2025 sont bonnes sur tout le territoire suisse. La demande de nouveaux logements dans le canton est à la hausse, considérant le fait que, pour la seule année 2024, Vaud a enregistré plus de 9000 résidents supplémentaires. Une étude de l'agence Wüest Partner corrobore ces perspectives, en tablant sur une hausse de 4,6% de la construction en Suisse.

IL FAUT CORRIGER LE TIR

Il faut désormais que cette tendance positive profite également aux travailleurs, avec une amélioration des conditions

salariales, notamment. Car le pouvoir d'achat a été érodé par l'inflation des dernières années et les hausses successives des primes des caisses maladie grèvent de plus en plus le budget des ménages. Le tir doit être corrigé et Unia affiche à cet effet plusieurs revendications. A savoir des journées de travail plus courtes, permettant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Aujourd'hui, en comptant le temps passé pour se rendre sur les chantiers et pour rentrer aux dépôts, les journées peuvent atteindre les 11 heures. Le syndicat réclame aussi que la pause matinale de 15 minutes soit compensée par l'employeur et que celui-ci paie également les 30 premières minutes de déplacement. Enfin, il est demandé une augmentation des salaires digne de ce nom.

Pour faire entendre tous ces arguments, le secteur de la construction se donne rendez-vous le 17 mai, dès 13h15 à Lausanne, rue du Petit-Chêne, pour une grande manifestation romande concomitante avec celle qui se tiendra à Zurich. «Il faudra activer et motiver la base, explique Bruno, grutier et membre du syndicat. J'irai avec mes collègues dans les baraques des chantiers pour faire un travail de terrain et pour expliquer l'importance de ces négociations». ■

LE MANQUE DE CONTRÔLES DANS LA COIFFURE POINTÉ DU DOIGT

La majorité des salons de coiffure et des barbershops ne respectent pas la convention collective de travail.

Textes Aline Andrey

Les contrôles de la branche de la coiffure, menés par la commission paritaire en 2024, révèlent des dysfonctionnements qui surprennent par leur ampleur. Cela même si les cas de dumping sont connus depuis longtemps. Ainsi, deux employés sur trois gagnent moins qu'exigé par la Convention collective de travail (CCT). Le manque d'inspections effectuées dans la branche, qui regroupe salons de coiffure et barbershops, est l'une des raisons invoquées. Car, au rythme actuel, ceux-ci ont en moyenne une visite tous les quinze à vingt ans. Or, même si les salaires de la CCT entrée en vigueur début 2024 ont augmenté, ils restent très bas. En 2025, une coiffeuse avec un CFC et trois ans d'expérience ne touche pas plus de 4280 francs brut. Avec 4,5 semaines de vacances seulement, pas de 13^e salaire, des horaires difficiles dont une majorité de samedis travaillés.

CONTRÔLES INSUFFISANTS

«Pour que les contrôles aient un effet dissuasif et que le respect de la CCT augmente de manière significative, il faut qu'ils soient nettement plus nombreux. Dans un secteur où les barrières à l'entrée dues à l'absence d'une

réglementation de la branche sont déjà faibles, s'ajoute le risque du crime organisé et de la traite des êtres humains, notamment dans les barbershops. Dans ce contexte, les résultats sont graves, parce qu'on n'a pas les moyens de contrôler autant que dans d'autres branches ayant davantage de moyens financiers, déplore Igor Zoric, responsable national du secteur d'Unia. L'augmentation de la contribution de 80 à 100 francs pour chaque coiffeuse et coiffeur, ainsi que pour l'employeur

Même si les salaires de la CCT entrée en vigueur début 2024 ont augmenté, ils restent très bas

(100 francs par année) va dans une bonne direction, mais ne suffit pas. Par contre, la hausse des peines conventionnelles de 8000 à 25 000 francs est beaucoup plus dissuasive. Par ailleurs, les frais de contrôle et de procédure peuvent aujourd'hui être reportés sur l'employeur fautif, car vérifier une saisie de temps de travail insuffisante prend, dans certains cas, beaucoup de temps.»

Selon le responsable syndical, la solution trouvée au Tessin, il y a quelques

années déjà, est une mesure essentielle. «Le Canton finance une partie des contrôles, ce qui permet beaucoup plus de visites de salons. Et les résultats sont là: les infractions ont diminué massivement», souligne Igor Zoric, qui regrette le manque de volonté politique dans les autres régions.

POSTULAT VAUDOIS

Dans le canton de Vaud, 28 entreprises (101 personnes) ont été contrôlées en 2024, nous apprend le postulat du socialiste Romain Pilloud et consorts déposé en février. Toutes sont coupables d'au moins une infraction à la CCT, majoritairement sur la durée du travail ou les dispositions salariales. Le postulat alerte sur cette situation qui mêle sous-enchère salariale, exploitation, concurrence déloyale, traite d'êtres humains, blanchiment d'argent... et donne des pistes, en invoquant le rôle de la Direction générale de l'emploi et du marché du travail (DGEM) qui pourrait réaliser des inspections à grande échelle sur les questions du travail au noir, de concert avec les partenaires sociaux. Par ailleurs, le Canton pourrait également «renforcer des contrôles fiscaux ciblés afin d'identifier d'éventuelles incohérences entre les revenus déclarés et l'activité réelle». ■

«Lutter de manière proactive contre les abus»

Claudia Hablützel, responsable de la commission paritaire (CP), donne quelques précisions concernant les contrôles 2024 dans la branche.

QUESTIONS RÉPONSES

Qu'est-ce qui vous a surpris dans ces résultats?

Il est étonnant de constater combien d'entreprises ne disposent toujours pas d'une saisie du temps de travail en bonne et due forme, même après diverses lettres d'information, newsletters et séances de formation organisées par la CP coiffure.

Deux employés sur trois gagnent moins que ce que prévoit la CCT coiffure. Pouvez-vous nous préciser ce résultat?

Sur 1260 collaborateurs contrôlés, 836 présentaient des écarts pécuniaires. Ces écarts vont de quelques francs à quelques milliers de francs. Pour environ 20% des entreprises contrôlées, les écarts se situaient dans une fourchette élevée.

Comment expliquez-vous que des dysfonctionnements aient été observés dans pratiquement tous les salons de coiffure contrôlés, et spécialement dans les barbershops?

Il s'agit tout d'abord de PME qui ont parfois une méconnaissance des règles ou un manque de savoir-faire dans le domaine de la comptabilité salariale, ainsi qu'un manque de temps pour s'occuper des questions administratives. Mais, dans certains cas, les écarts sont commis intentionnellement.

Lors des contrôles, il peut aussi y avoir des situations où l'on soupçonne du travail au noir. Dans le canton de Vaud, un travailleur a récemment pris la fuite alors qu'il venait supposément chercher sa carte d'identité. L'employeur a prétendu qu'il ne s'agissait que de journées d'essai et qu'il n'avait que son prénom et un numéro de téléphone portable. L'employeur a fait valoir qu'il n'employait pas de personnel, bien que des personnes y aient déjà été observées en train de travailler.

De quels types de dysfonctionnements parle-t-on généralement?

En ce qui concerne les écarts en valeur monétaire, voici quelques exemples: salaire minimum et catégorie professionnelle non respectés, salaire de vacances et indemnités pour jours fériés trop bas, pas assez de vacances, heures supplémentaires payées sans supplément, déduction trop élevée d'assurances sociales, voire pas d'assurances du tout, ou en-

core une non-prise en compte des diplômes. Concernant les conditions de travail, ce sont par exemple l'absence ou la mauvaise gestion du temps, des fiches de paie erronées, l'absence de contrôle des vacances et des jours fériés, l'absence ou l'insuffisance d'assurances.

Pensez-vous que l'amende qui peut se monter jusqu'à 25 000 francs depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle CCT en 2024 fera son effet à plus long terme?

Les partenaires sociaux étaient d'avis qu'une peine conventionnelle de 8000 francs semblait plutôt basse et était trop peu dissuasive. En augmentant ce montant, les partenaires sociaux espèrent obtenir un effet préventif et à long terme. En 2024, le montant moyen de la peine conventionnelle se monte à 840 francs par entreprise environ, pour un total de 365 000 francs (en tenant compte des régulations comptables, sans les pertes).

Y a-t-il d'autres mesures pour remédier à ces violations de la CCT, selon vous?

Ce qui aiderait certainement, c'est d'informer les entreprises et que celles-ci suivent des formations sur la comptabilité salariale ou sur les bases juridiques. De surcroît, le secteur envisage de contrôler en particulier les entreprises dans la phase initiale de leur existence, afin de pouvoir obtenir un effet positif le plus tôt possible. La grande fluctuation des effectifs dans la branche rend toutefois cette tâche difficile.

Comment augmenter le nombre de contrôles encore bien trop faible? Pensez-vous que les autres cantons, à l'instar du Tessin, devraient aussi les financer?

Les contrôles dans la branche de la coiffure sont financés par les employeurs et les travailleurs au moyen de contributions aux frais d'exécution. Il s'agit d'une branche à bas salaires et l'adaptation de ces participations est donc limitée. Leur augmentation peut aussi susciter l'incompréhension, car beaucoup ne sont pas conscients de tout ce qui est financé grâce à elle. La branche se montre favorable à un engagement plus important de la part des différents acteurs, y compris des cantons, dans le domaine des contrôles (pas seulement sur le travail au noir, mais aussi sur l'hygiène, la déclaration des prix, la sécurité des produits, etc.), car elle est convaincue qu'il est payant de lutter de manière proactive contre les abus. ■



Deux employés sur trois gagnent moins que ce qui est exigé par la Convention collective de travail de la coiffure.

«Pression au rendement, incertitude et frustration»

Unia réagit à la suite de l'annonce du bénéfice réalisé l'an dernier par Migros, estimant que le personnel n'en tire guère profit

Sonya Mermoud

Un bénéfice qui a plus que doublé: voilà ce qu'a communiqué, le 25 mars, Migros annonçant pour l'an dernier un gain de 419 millions de francs contre 175 millions l'exercice précédent. Une information qui a fait réagir Unia, dénonçant le fait que le personnel n'en profite guère. Dans un communiqué de presse, le syndicat estime «qu'il y a peu de choses pour les collaboratrices et les collaborateurs». Pire, il souligne

«la pression au rendement, l'incertitude et la frustration» régnant dans les filiales du géant orange. Selon Unia, les conditions de travail dans les magasins se détériorent. Il note que les salariés, notamment les plus âgés, sont de plus en plus sous pression. «Des rythmes de travail plus intenses et des objectifs irréalisables font partie du quotidien.» La question de l'insécurité de l'emploi est aussi évoquée à la suite de la plus grande restructuration de son histoire menée par Migros l'an passé. Quelque 1600 postes ont ainsi été supprimés.

Les marchés spécialisés Melectronics, SportX et Micasa ont été vendus et de nombreux travailleurs licenciés. Une situation aussi problématique pour le personnel restant confronté à «une concurrence croissante, l'épuisement professionnel et une protection de la santé insuffisante».

RENDICATIIONS PLURIELLES

«L'ambiance au sein des équipes est tendue, beaucoup ressentent un manque de considération. Le fossé entre l'image et la réalité est de plus en

plus grand», dénonce Leena Schmitter, coresponsable de la branche du commerce de détail d'Unia. Et la syndicaliste de rappeler que le groupe fête cette année ses 100 ans d'existence et qu'il s'est rebaptisé «Merci» en geste de gratitude envers la clientèle et le personnel. «Les collaboratrices et les collaborateurs, ajoute de son côté Anne Rubin, l'autre coresponsable, aimeraient des améliorations concrètes plutôt qu'un merci symbolique.»

Dans ce contexte, Unia demande des mesures véritables, plutôt que de

la communication. Et a dressé une liste de revendications passant par une meilleure protection de la santé, l'abandon de nouveaux licenciements, des augmentations de salaires, des horaires de travail corrects ou encore davantage de participation des employés, qui devraient pouvoir se faire représenter par un syndicat. «C'est leur droit, même si ça ne plaît pas à Migros!» ■

LA PROTECTION DES SALAIRES PRATIQUÉS EN SUISSE AVANT TOUT

Dans le cadre des négociations des Bilatérales III avec l'Union européenne, le Conseil fédéral a approuvé le train de mesures négociées entre les partenaires sociaux. Le Parlement doit encore se prononcer.

Manon Todesco

L'accord concocté avec l'Union européenne (UE) dans le cadre du troisième volet des Bilatérales implique des détériorations, voire des reculs, en matière de conditions de travail et de protection des salaires en Suisse, dénoncent les syndicats. Afin de les corriger, les partenaires sociaux ont négocié un paquet de mesures de politique intérieure visant à garantir la protection des salaires, qui a été adopté par le Conseil fédéral le 21 mars. Le Parlement doit encore se prononcer. Unia prévient d'ores et déjà: «Si le Parlement lie le paquet de mesures sociales de politique intérieure à l'accord de politique extérieure avec l'UE et l'adopte sans faire de concessions sur le fond, ce dernier a de réelles chances d'être soutenu par les partenaires sociaux. Le syndicat procédera à l'évaluation finale sur la base des décisions du Parlement.»

Pour rappel, ce consensus sur la compensation des reculs a été obtenu au prix d'intenses négociations entre les syndicats, les employeurs, les cantons et la Confédération. «Pour Unia, il est essentiel d'avoir une relation réglementée avec l'Union européenne, tout en garantissant la protection des salaires, souligne le syndicat dans un

communiqué de presse. La libre circulation des personnes et l'égalité des droits pour tous les salariés sont primordiales pour les travailleuses et les travailleurs.»

PROTECTION RENFORCÉE

Dans la dizaine de mesures validées, on retrouve l'extension de la responsabilité solidaire, notamment dans le bâtiment; des mesures contraignantes pour que les pouvoirs publics attribuent les marchés à des entreprises qui respectent les règles, en particulier les salaires minimums; et le système d'annonce actuel sera centralisé et accéléré afin de gagner en efficacité. «Quant à la réglementation des frais de l'UE, qui prévoit l'application des barèmes du pays d'origine, elle ne s'appliquera pas, ajoute Travail.Suisse. Outre qu'une nouvelle réglementation légale sera introduite en Suisse, l'UE s'est engagée à reconnaître le principe "à travail égal, salaire égal au même endroit".»

«Les mesures ciblent les secteurs dans lesquels il convient d'agir pour garantir le niveau de protection des salaires et s'adressent en premier lieu aux entreprises de détachement provenant de l'UE, informe le Conseil fédéral. Lorsqu'elles concernent également les entreprises suisses, elles reposent sur ce qui existe déjà, ne créent pas de nouvelles

contraintes majeures pour les entreprises suisses, ni ne restreignent la flexibilité du marché du travail.»

Par ailleurs, la législation relative à la déclaration de force obligatoire générale des conventions collectives de travail (CCT) sera adaptée aux réalités actuelles (davantage de sous-traitants et de micro-entreprises). Si c'est une bonne chose, l'Union syndicale suisse déplore toutefois que cette modernisation des quorums ne concerne que les CCT existantes. «Une telle mesure n'améliorera pas la situation dans des branches en plein essor et dont les conditions de travail laissent à désirer, comme le secteur des soins privés ou les crèches», non couvertes par des CCT. «L'accord avec l'UE crée davantage de problèmes, insiste Nico Lutz, membre du comité directeur d'Unia. Ces instruments supplémentaires sont indispensables pour maintenir le niveau de protection sociale. Si le Parlement les rejette, nous ne pourrions pas soutenir ce paquet. Nous tirerons le bilan après le vote.»

PEUT MIEUX FAIRE

Lors des négociations, le sujet de la protection contre le licenciement réclamée par l'OIT en Suisse a été abordé. Des avancées «minimales», selon Unia, ont été réalisées, notamment



D'intenses négociations entre les syndicats, les employeurs, les cantons et la Confédération ont été nécessaires pour compenser les reculs générés par l'accord négocié avec l'UE.

pour les représentants élus des travailleurs. «Celles-ci vont, certes, dans la bonne direction et sont importantes, mais elles sont loin de couvrir tous les travailleurs et travailleuses qui en auraient besoin et ne satisfont pas toutes les revendications du syndicat Unia.»

Les employeurs, pour d'autres raisons, se disent, eux, «sceptiques» et se prononceraient quand le projet sera présenté de manière approfondie. ■

Unia s'oppose avec force à l'attaque contre les salaires minimaux

En dépit du rejet exprimé lors d'une précédente procédure de consultation, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N) veut enterrer les salaires minimaux cantonaux.

Rocco Zacheo

Son étiquette est courte mais les conséquences qu'elle pourrait engendrer dans le monde du travail seraient dévastatrices. La «motion Ettlín», du nom de son initiateur, le conseiller aux Etats Erich Ettlín (Centre), a été ces jours au cœur des travaux de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national

(CER-N). La majorité de ses membres s'est exprimée en faveur des mesures déléguées que préconise cette proposition. A savoir que les conventions collectives de travail déclarées de force obligatoire doivent primer à l'avenir sur les salaires minimaux cantonaux. Il s'agit là d'une offensive qui s'attaque à la fois aux revenus les plus bas des travailleurs et au fonctionnement de la démocratie et du fédéralisme suisse. Car

la Confédération octroie aux Cantons le droit de légiférer en matière de politique sociale pour lutter contre la pauvreté. C'est ce qu'ont fait Neuchâtel et Genève, qui ont adopté des lois fixant un salaire minimum. L'adoption de la motion Ettlín rendrait caduque ces lois et aurait comme conséquence directe de paupériser de couches importantes de la population.

25 CANTONS CONTRE

Lors d'une consultation préalable, le Conseil fédéral ainsi que 25 Cantons se sont déclarés opposés à la proposition et ont recommandé son rejet. Unia se joint aux nombreuses voix qui dénoncent cette atteinte aux acquis des travailleurs et à la souveraineté des cantons. Dans son communiqué, le syndicat pointe des exemples clairs de baisses salariales si le Parlement décidait de suivre l'avis de la commission. Ainsi, une coiffeuse qualifiée pourrait perdre jusqu'à 400 francs par mois et une coiffeuse semi-qualifiée encore davantage, jusqu'à 800 francs, sur une base de douze mois de salaire. Dans le domaine du nettoyage textile, «près de 80% des salariés pourraient perdre jusqu'à 500 francs par mois sur une base de treize salaires mensuels. Enfin, pour ce qui est de l'hôtellerie et la restauration, Unia estime que les pertes pourraient atteindre les 700 francs pour les employés non qualifiés.

La motion approuvée par la commission met donc en péril le minimum vital des travailleuses et des travailleurs, engendre plus de pauvreté et risque d'augmenter les dépenses des cantons en matière d'aide sociale. «Le Conseil national doit repousser cette législation. Le syndicat Unia s'y opposera résolument». ■



La motion met en péril le minimum vital pour certaines catégories de salariés. Dans l'hôtellerie-restauration par exemple, Unia estime que les pertes pourraient atteindre les 700 francs pour le personnel non qualifié.

ASSURANCE MALADIE: HAUSSE DE LA FRANCHISE VALIDÉE

Après le feu vert du Parlement, le Conseil fédéral doit fixer le montant de la franchise minimale. Une augmentation de 200 francs est évoquée.

Antoine Grosjean

Cette fois, c'est officiel. Le Parlement a décidé que la franchise minimale de l'assurance maladie devait augmenter. Ce n'est pas une surprise, puisque les deux Chambres s'étaient déjà prononcées en faveur de cette hausse, chacune de son côté. Mais le 19 mars, le Conseil national a formellement adopté la motion de l'UDC déjà approuvée au Conseil des Etats en septembre dernier, ce qui permet au processus d'aller de l'avant. Il revient maintenant au Conseil fédéral de rédiger un projet de loi fixant le nouveau montant de la franchise minimale de l'assurance obligatoire et le mécanisme de son ajustement périodique. Jusqu'à combien celle-ci, qui se monte actuellement à 300 francs, va-t-elle augmenter? «Le chiffre qui a souvent été prononcé est celui de 500 francs», précise Reto Wyss, secrétaire central de l'Union syndicale suisse (USS), qui suit le dossier. Soit une hausse de 67%.

RÉFÉRENDUM PROBABLE

L'USS a dit en décembre tout le mal qu'elle pense d'une telle mesure, qui pèsera encore plus sur le budget des ménages subissant année après année l'explosion des primes d'assurance maladie. De plus, cela contraindra certaines personnes à renoncer à des soins, tout en lésant celles qui n'ont pas le choix d'y avoir recours, comme les malades chroniques et les personnes âgées. Mais pour la droite parlementaire, la franchise actuelle, fixée en 2004, n'est plus adaptée aux coûts de la santé, et sa hausse est censée responsabiliser les assurés dans leur usage de prestations médicales.

Jean-Paul Derouette, secrétaire général de l'Association suisse des assurés, y voit une augmentation déguisée des primes: «Cela fragilise l'accès aux soins des personnes à faible revenu et paupérise encore plus la frange bourgeoise modeste, car plus le palier est grand, plus on hésite à franchir la porte du cabinet. La conséquence, c'est un traitement tardif et une explosion des coûts par la suite. Bref, c'est un scandale de plus dans le monde des assurances privées.»

Reto Wyss est convaincu qu'un référendum sera lancé. Mais avant cela, il faut déjà que le Conseil fédéral élabore son projet de loi, le mette en consultation et enfin le soumette pour approbation au Parlement. «Cela peut prendre des années», estime le syndicaliste. Selon lui, on ne peut alors exclure qu'à l'approche des élections fédérales de 2027, ce projet impopulaire ne finisse par être retiré par ses auteurs, par crainte d'une sanction dans les urnes. Cela s'était déjà passé en 2019, et la hausse prévue de la franchise minimale n'était alors que de 50 francs. ■

Unia est le premier syndicat de Suisse. Organisation dynamique et efficace comptant près de 200 000 membres, nous relayons avec force les attentes des travailleuses et travailleurs et nous engageons pour des conditions de travail et des prestations équitables.

Rejoignez notre équipe du mouvement syndical de la région de Neuchâtel dès l'été 2025

Responsable secteur bâtiment de 80% à 100%

Ce que vous faites bouger

Vous mettez des salarié-e-s du bâtiment en capacité de s'engager pour leurs intérêts. Pour ce faire, vous collaborez étroitement avec différentes personnes, vous développez avec elles des stratégies et vous les aidez à déployer leur pouvoir d'action. Ensemble, vous obtenez de meilleures conditions de travail dans l'entreprise ou dans toute la branche.

Ce que vous apportez

- Vous possédez plusieurs années d'expérience professionnelle;
- Vous avez une connaissance du milieu du bâtiment et de ses enjeux;
- Vous faites preuve d'aisance relationnelle, de flexibilité et de résistance;
- Vous êtes domicilié-e dans le canton de Neuchâtel;
- Vous avez une expérience en conduite d'équipe et des compétences en leadership;
- Vous maîtrisez parfaitement le français, tant à l'écrit qu'à l'oral, ainsi qu'une langue couramment utilisée par les communautés migrantes;
- Vous adhérez pleinement aux valeurs syndicales;
- Vous justifiez d'une expérience significative en tant que militant-e dans une association à but non lucratif ou une organisation politique.

Ce que nous vous offrons

Unia vous garantit des conditions de travail modernes et de bonnes prestations sociales. Nous favorisons le travail à temps partiel, ce qui permet de concilier plus facilement la vie professionnelle et la vie familiale. Et votre potentiel de développement sera dûment encouragé. Un climat d'estime mutuelle, collégial et animé vous attend.

Êtes-vous intéressé-e?

N'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature complet (lettre de motivation requise) avec la mention «Responsable secteur bâtiment» jusqu'au 11 avril 2025 par courriel à: rh.neuchatel@unia.ch.

Pour tout complément d'information sur le poste, Mme Jeanmonod Anne-Laure, responsable RH se tient à votre disposition au numéro de téléphone 032 729 22 19.

Ensemble pour de bonnes conditions de travail

UNIA

LA PAUVRETÉ, UNE RÉALITÉ POUR PLUS DE 8% DE LA POPULATION

L'Office fédéral de la statistique vient de présenter un état des lieux de la pauvreté en Suisse. Pas d'amélioration sur ce front.

Sonya Mermoud

La pauvreté n'a pas reculé en Suisse: voilà ce que révèlent les derniers chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS) parus le 31 mars dernier. En 2023, selon cette source, 8,1% de la population est frappée par ce fléau. Il s'agit, en d'autres termes, de personnes vivant avec, en moyenne, 2315 francs par mois et, pour les ménages composés de deux adultes et deux enfants, avec 4051 francs. Ces montants doivent couvrir les dépenses quotidiennes – nourriture, hygiène, transports, etc. – et les frais de logement, mais non les primes de l'assurance maladie obligatoire ni les cotisations sociales, les impôts ou d'éventuelles pensions alimentaires.

La catégorie des *working poors*, à savoir les travailleurs et travailleuses qui ne parviennent pas à vivre correctement de leur activité professionnelle, a augmenté, passant de 3,8% à 4,4%, soit 176 000 individus. Une personne sur dix, souligne encore l'institution, rencontre des difficultés financières et peine à joindre les deux bouts.

L'OFS note par ailleurs que 5,5% de la population a dû, pour des raisons financières, renoncer à des biens, des services et des activités sociales d'importance. Une situation concernant surtout les personnes avec un faible niveau de formation, celles vivant dans un ménage monoparental ou ne participant pas au marché du travail, ainsi que celles de nationalité étrangère.

«La forme la plus courante de privation résidait dans l'incapacité à faire face à une dépense inattendue de 2500 francs (18,8% de la population). En outre, 11,1% de la population vivaient dans un ménage ne pouvant pas se permettre de remplacer des meubles usés», précise l'OFS dans un communiqué. Quant aux privations les plus fréquentes, elles concernent une activité de loisirs payante. Ou l'impossibilité de pouvoir engager une petite somme d'argent chaque semaine pour soi sans avoir consulté un autre membre de la famille. Autre chiffre notable: 6,3% des résidents ont comptabilisé au moins deux types d'arriérés de paiement.

CARITAS DEMANDE DES MESURES

Réagissant aux informations de l'OFS dans un communiqué, Caritas réclame des «mesures efficaces de toute urgence». L'organisation caritative plaide notamment en faveur de l'extension rapide et efficace d'une réduction de prime maladie et d'une politique de logement qui aide les locataires à faible budget. Vérifiant au quotidien la situation de précarité de nombreux habitants, Caritas précise encore que «les consultations sociales sont au maximum de leur capacité depuis un certain temps». Et d'ajouter: «La demande de conseil en matière d'endettement augmente et des délais d'attente, voire des arrêts de prise en charge, sont observés. Les épiceries Caritas enregistrent un pic d'achats.»



Selon l'OFS, 16,1% de la population risque de basculer dans la pauvreté.

WWW.EVENEMENT.CH

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENTE Véronique Polito

RÉDACTEUR EN CHEF
Rocco Zacheo

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATRICE Barbara Buffa

JOURNALISTES Rocco Zacheo, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin, Antoine Grosjean

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet, Olivier Vogelsang

RÉDACTRICE MÉDIAS EN LIGNE

Virginie Zimmerli

ABONNEMENTS 19 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
administration@evenement.ch

PUBLICITÉ pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 46012 exemplaires

TOUT EST PROTÉGÉ
SAUF LES RÉFUGIÉS

Agissez sur amnesty.ch

AMNESTY INTERNATIONAL

L'INFORMATION
N'A JAMAIS
EU AUTANT DE
VALEUR.

Investissez
dans son
indépendance!

Abonnez-vous
dès 17.-/mois



LE COURRIER

«UNE INITIATIVE CONTRE LA PROTECTION DES SALAIRES»

Unia s'oppose fermement à l'«initiative pour la durabilité» de l'UDC, qui est, selon le syndicat, une attaque massive contre les salaires et les conditions de travail en Suisse.

Manon Todesco

Ce 21 mars, le Conseil fédéral a recommandé de rejeter l'initiative pour la durabilité de l'UDC, et ne lui opposera pas de contre-projet. Pour rappel, ce texte exige que des mesures soient prises afin que la population de la Suisse ne dépasse pas le seuil de 10 millions d'habitants d'ici à 2050. Pour le Conseil fédéral, cette initiative qui prône un contrôle strict de l'immigration «menace la prospérité et la sécurité de la Suisse, de même que le développement durable de son économie». La remise en question des accords bilatéraux avec l'Union européenne est aussi un gros point de discord mis en avant par ses opposants, à savoir la gauche, mais aussi les milieux économiques et la droite patronale.

PERTE DES ACQUIS SOCIAUX

Unia monte au créneau et appelle à rejeter massivement cette initiative. «L'UDC camoufle une attaque massive contre les salaires et les conditions de travail en Suisse, dénonce le syndicat dans un communiqué de presse. Si l'initiative était acceptée, la libre circulation des personnes serait menacée

de disparition, les droits des salariés restreints et la protection des salaires affaiblie. Sous prétexte de durabilité, la protection sociale serait démantelée et le dumping salarial encouragé. Il s'agit en réalité d'une initiative «anti-protection des salaires».

Qu'est-ce que l'initiative prévoit en cas de dépassement de la barre des 10 millions d'habitants? «L'initiative déclencherait presque automatiquement des mesures drastiques telles que la résiliation de la libre circulation des personnes avec l'UE et donc la perte du droit de s'installer librement et de travailler légalement en Suisse.» Mais aussi la suppression des mesures d'accompagnement qui garantissent la protection des salaires et le contrôle des conditions de travail; la réduction massive des droits des travailleuses et des travailleurs sans passeport suisse, «ce qui reviendrait à un nouveau statut de saisonnier», souligne Unia.

La dénonciation d'accords internationaux tels que la Convention européenne des droits de l'homme et la Convention de Genève relative au statut des réfugiés, qui garantissent des droits de protection fondamentaux pour toutes et tous, est aussi une

possibilité. Tout comme, enfin, la limitation du regroupement familial, qui représente une attaque fondamentale contre le droit d'asile.

LA PORTE OUVERTE AU DUMPING

Pour Unia, l'initiative de l'UDC représente également la menace d'un démantèlement de la protection des salaires. «Si la libre circulation des personnes devait disparaître, cela signifierait aussi la disparition d'importants contrôles des salaires. Aujourd'hui déjà, ces contrôles révèlent de graves infractions: selon les commissions paritaires, des manquements aux dispositions salariales ont été constatés en 2023 chez 27% des employeurs suisses et chez 23% des entreprises détachant du personnel de l'UE. Les contrôles sont donc absolument nécessaires: l'UDC veut les supprimer, car les mesures d'accompagnement sont liées à la libre circulation des personnes dans la loi. Les entreprises qui pratiquent le dumping ne devraient alors plus guère craindre de sanctions.»

Pour toutes ces raisons, Unia s'engage contre cette initiative qu'elle juge «radicale» à travers une campagne de sensibilisation intitulée «Baisser les



«Si la libre circulation des personnes devait disparaître, cela signifierait aussi la disparition d'importants contrôles des salaires», alerte Unia.

salaires, perdre ses droits?» sur les conséquences drastiques qu'elle pourrait engendrer. «L'UDC tente d'imposer une politique xénophobe en invoquant un faux argument de «durabilité» au

détriment des travailleuses et des travailleurs en Suisse. Le véritable objectif est de saper la protection des salaires et de faire baisser les rémunérations.» ■

Tomber de rideau sur une partie du procès contre Eternit

Pour la deuxième fois, la Haute Cour italienne annule la condamnation de Stephan Schmidheiny par les juges d'appel de Turin pour une des victimes de l'usine de Cavagnolo. Un nouveau procès devrait avoir lieu, mais dans un mois, le délit sera prescrit.

Claudio Carrer, «Area»

Le procès Eternit bis concernant l'usine de Cavagnolo (Turin), dans lequel le magnat suisse Stephan Schmidheiny a été condamné à 1 an et 8 mois pour homicide involontaire d'un ancien ouvrier, n'en finit pas. La condamnation prononcée par la Cour d'appel de Turin en décembre dernier a été étonnamment annulée par la Cour suprême, pour la deuxième fois. «Annulation avec renvoi», c'est la décision prise vendredi 21 mars par les juges de la Cour de cassation. Ce qui signifie formellement la réouverture du procès devant une nouvelle Cour d'appel. D'un point de vue pratique, cette décision de justice clôt l'affaire, étant donné que le délit sera prescrit le mois prochain.

EXPOSÉ À L'AMIANTE DURANT 27 ANS

Ainsi, Stephan Schmidheiny échappera à toute condamnation pour la mort, en 2008, de Giulio Testore, ancien employé de Saca Eternit à Cavagnolo, usine dont la Suisse avait le contrôle de 1976 jusqu'à sa fermeture en 1982. La victime avait été exposée à l'amiante pendant environ 27 ans et avait contracté une forme grave d'asbestose, maladie provoquée par les fibres mortelles respirées dans l'usine. Un fait incontestable, mais que la justice (au-delà des motivations de la Cour de cassation, qui prendra quelques semaines) considère insuffisant pour justifier une condamnation de l'ancien patron d'Eternit, qui, dans ce procès, en appel, avait déjà vu sa peine réduite de 4 ans à 1 an et 8 mois. En première instance, il avait en effet été

jugé responsable du décès en 2012 de Rita Rondano, une citoyenne tuée par un mésothéliome pleural (le cancer typique de l'amiante) qui avait subi une double exposition à la fibre tueuse: à la fois environnementale, car elle vivait à moins d'un kilomètre de l'usine, et professionnelle, car elle travaillait comme agricultrice dans des champs contaminés par l'amiante d'Eternit. Mais les juges de la Cour d'appel ont par la suite acquitté l'accusé dans cette affaire.

PRÈS DE 400 VICTIMES

Avec la nouvelle annulation décidée par la Cour de cassation, le rideau tombe définitivement sur l'affaire Cavagnolo, mais de nombreuses questions se posent également sur l'issue de la branche la plus importante de l'affaire Eternit bis. Celle

des 392 morts d'un mésothéliome, victimes de l'usine de Casale Monferrato (Alexandrie), dans laquelle, en première instance, Schmidheiny a été condamné par la Cour d'assises de Novara à 12 ans de prison pour homicide involontaire multiple et aggravé, et dont le procès devant la Cour d'appel de Turin est sur le point de s'achever. Le verdict est attendu pour le 17 avril.

SURPRISE AMÈRE

La décision des juges de la Cour de cassation inquiète inévitablement les représentants des victimes de cette importante procédure: «C'est incroyable! Nous sommes amèrement surpris», commente Bruno Pesce, de l'Association des familles et des victimes de l'amiante de Casale Monferrato

(AFEVA). «Encore un report qui fera tomber le couperet de la prescription, même pour cette victime d'Eternit. L'asbestose est synonyme d'exposition massive à l'amiante, qui, plus elle est prolongée, plus elle accélère l'apparition et l'aggravation de la maladie. C'est ce que démontrent les études et la réalité dans le monde entier, rappelle Bruno Pesce. Il devrait donc être évident que la période de travail gérée par Schmidheiny a contribué, avec la précédente en Belgique, à déterminer et à aggraver mortellement l'asbestose pour le pauvre Testore. Nous sommes très attristés. Nous n'arrivons vraiment pas à comprendre.» ■

EN UN CLIN D'ŒIL

Un carnaval contestataire et populaire contre le fascisme



Samedi 22 mars, c'est un cortège joyeux, coloré et musical qui a défilé dans les rues de Lausanne. Quelque 6000 personnes ont répondu présent à l'invitation lancée par plusieurs collectifs. Soit «créer un rituel pour fédérer, politiser, reprendre l'espace public et faire masse contre le fascisme». Dans une ambiance extrêmement positive, comme un pied de nez à la morosité et au climat anxieux actuel, ce premier carnaval antifasciste, populaire et déterminé



aura été à la hauteur de son message: «Les fascistes ne sont pas plus nombreux que nous. Ils prennent juste beaucoup trop de place, sont beaucoup trop friqués et parlent beaucoup trop fort. Ils parlent parfois tellement fort qu'on n'arrive plus à penser, et prennent tellement de place qu'on n'arrive plus à lever le poing. Ne leur laissons plus aucun espace. Ne leur laissons pas fabriquer l'opinion. Rendons leurs idées ridicules, rions de leur bêtise. Chantons pour



recouvrir leurs voix et leurs pensées. Roulons-leur dessus avec nos chars, inondons la ville par notre présence diverse et dérangeante.» Le défilé costumé a ainsi sillonné le centre-ville avec un parcours inédit et plusieurs surprises dont la destruction d'une piñata géante à l'effigie de Trump, le remplacement de gazon par des plantons de légumes, des fumigènes autour de la statue de Guillaume Tell et quelques jets de peinture sur les locaux de Credit Suisse...

A l'arrivée sur la place des Pionnières (ancienne place Centrale), une pièce de théâtre satirique a été jouée et un grand brasier allumé autour duquel on a dansé. Une deuxième édition serait déjà dans l'air. Comme le soulignait une inscription pleine d'espoir sur un char: «C'est un nouveau monde qui commence.» ■ AA/photos Olivier Vogelsang

TURQUIE: FACE À ERDOGAN, LA RIPOSTE POPULAIRE ET SYNDICALE S'ORGANISE

En emprisonnant son rival Ekrem Imamoglu, Recep Tayyip Erdogan a déclenché un puissant mouvement populaire. Au-delà du parti du maire d'Istanbul, de nombreuses composantes sociales et politiques vont devoir se structurer et se coordonner pour peser.



Le 29 mars, une marée humaine a déferlé dans le quartier de Maltepe, à Istanbul. Les manifestants répondaient à l'appel du CHP, le principal parti d'opposition, dont le leader Ekrem Imamoglu, maire d'Istanbul, a été incarcéré dans l'attente d'un procès pour corruption présumée.

Clément Girardot

Le 29 mars, plus de deux millions de citoyens turcs* sont rassemblés dans le parc de Maltepe, à l'est d'Istanbul. A pied, en métro et même en bateau, ils ont parfois mis plusieurs heures pour rejoindre cet immense polder édifié pour accueillir les meetings du président Recep Tayyip Erdogan. Ils répondent cette fois à l'appel du CHP, le principal parti d'opposition (centre-gauche) dont le leader Ekrem Imamoglu, maire d'Istanbul, a été interpellé le 19 mars, puis incarcéré dans l'attente d'un procès pour corruption présumée.

Recep Tayyip Erdogan, 71 ans dont 22 passés à la tête du pays, entend ainsi écarter son principal rival à l'élection présidentielle de 2028 et prolonger indéfiniment son règne. Ce «coup d'Etat civil» du dirigeant islam-conservateur a déclenché le plus grand mouvement populaire depuis la révolte de Gezi en 2013. Les citoyens turcs sont massivement descendus dans les rues d'Istanbul, d'Ankara et de nombreuses villes du pays.

ENTRÉE EN TERRITOIRE INCONNU

«Nous ne pouvons plus jouer selon les règles d'Erdogan, nous devons maintenant remettre en question tout le jeu», lance Kivanç Eliaçık, responsable des relations internationales de la confédération progressiste DISK qui souligne l'importance de la mobilisation malgré la répression. «Certains dirigeants syndicaux ont été arrêtés lors des manifestations, mais malgré cela, des travailleurs d'un grand nombre de secteurs continuent de rejoindre le mouvement.» Au total, près de 2000 manifestants et activistes ont été arrêtés depuis le 19 mars, dont de nom-

breux étudiants qui sont à l'avant-garde de la révolte. «La Turquie entre en territoire inconnu. Une ligne a été franchie à la fois par Erdogan et l'opposition», soutient Yusuf Can, coordinateur pour le programme consacré au Moyen-Orient du Wilson Center basé à Washington. Jamais Erdogan n'avait attaqué aussi frontalement le parti kémaliste fondé par Atatürk, l'artisan de la Turquie moderne. De son côté, le CHP est forcé de sortir de sa posture électoraliste et modérée pour se rapprocher des forces qui soutiennent la démocratie turque dans la rue et dans les amphithéâtres.

APPELS À LA GRÈVE

A Istanbul et à Ankara, ainsi que dans plusieurs autres métropoles, les étudiants se sont mis en grève et ont formé un comité de coordination: «En se présentant sous un front uni, ils montrent leur force et leur solidarité. Mais ces manifestations ne peuvent pas être menées uniquement par les étudiants. Les partis d'opposition, notamment le CHP, doivent intensifier leur engagement et se coordonner davantage avec les étudiants», continue Yusuf Can. L'arrestation d'Ekrem Imamoglu a entraîné la condamnation immédiate des partis et des syndicats de gauche, ainsi que de nombreuses organisations professionnelles et associations qui ont signé un appel visant à défendre «le travail, la démocratie et la république». Le 25 et le 28 mars, deux courtes grèves de solidarité ont été organisées respectivement par des enseignants du supérieur et par des sections de la confédération progressiste DISK.

Des appels de plus en plus insistants à la grève générale se sont fait entendre dans les cortèges et sur les réseaux sociaux. «Il y a

cependant de sérieux doutes que les travailleurs participent massivement à ce type de grève», affirme Uraz Aydın, membre du comité central du Parti ouvrier de Turquie (TIP) et du syndicat enseignant Egitim-Sen, pointant du doigt le faible taux de syndicalisation et l'orientation conservatrice de plusieurs grandes confédérations qui contrôlent des secteurs clés comme les transports publics.

STOPPER LES ACHATS

«Faire grève peut aussi constituer un sérieux risque de perdre son travail, étant donné que les lois, ou même la Constitution, ne signifient plus rien dans ce pays. Depuis plusieurs années, chaque grève est interdite, car elle porterait atteinte à la sécurité nationale», souligne le syndicaliste, qui souhaite une expansion des comités de coordination dans les quartiers et les entreprises.

Une initiative citoyenne relayée par le CHP prend aussi de l'ampleur: le boycott des entreprises proches du pouvoir. Dans la liste se trouvent des médias progouvernementaux, des chaînes de cafés ou de restaurants, des librairies, des banques, des centres commerciaux, etc. A défaut de grève ouvrière, une grève de la consommation semble envisageable et pourrait ébranler les soutiens du régime. Un premier appel a déjà été lancé sur internet pour le 2 avril. «On peut imaginer stopper tous les achats un jour chaque semaine pour ralentir l'économie. L'impact sera à suivre, car rien de tel n'a été entrepris en Turquie, du moins pas à cette échelle», note Yusuf Can. ■

* Chiffre du parti CHP.

EUROPE SOCIALE

LES RADICAUX DE DROITE VONT-ILS REMPORTE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ROUMAINE?



Roland Erne

Les démocraties libérales n'ont jamais été autant sous pression. En Roumanie aussi, des dirigeants autoritaires ont de bonnes chances de prendre bientôt le pouvoir. Fin novembre 2024, l'ultranationaliste Călin Georgescu a remporté le premier tour de l'élection présidentielle avec 23% des voix. Cependant, il n'y a pas eu de second tour, car la Cour constitutionnelle roumaine a annulé le premier scrutin. Un nouveau vote aura donc lieu le 4 mai prochain.

150 millions de clics: le tribunal a ordonné la répétition de l'élection, car Georgescu a dissimulé l'origine de ses moyens de campagne électorale et a bénéficié d'une manipulation grossière depuis l'étranger par le biais des médias sociaux. Avant la campagne électorale, Georgescu n'avait que 100 followers sur TikTok. Pendant la campagne électorale, il est soudainement devenu la neuvième personne la plus connue sur ce réseau dans le monde, avec un nombre impressionnant de 150 millions de clics. La Cour constitutionnelle a également exclu Georgescu des élections partielles, malgré les protestations bruyantes du patron de X (ex-Twitter) et de Tesla, Elon Musk, du vice-président américain, J. D. Vance, et du président russe, Vladimir Poutine.

Soulèvement fasciste: Georgescu a dû admettre qu'il avait menti à l'autorité électorale en affirmant n'avoir pas dépensé un seul leu roumain lors de sa dernière campagne électorale. En outre, une procédure pénale est actuellement en cours contre lui pour participation à un plan visant à renverser l'ordre constitutionnel de la Roumanie avec l'aide de groupes fascistes. Lors de son interrogatoire, Georgescu a nié ces faits, ce qui ne l'a pas empêché de saluer ses partisans en faisant le salut hitlérien juste après l'interrogatoire. Les radicaux de droite roumains se présenteront le 4 mai avec un autre candidat. La course s'annonce serrée avec Crin Antonescu. Il est le candidat commun des sociaux-démocrates, des chrétiens-démocrates et des minorités ethniques, qui avaient remporté de justesse les dernières élections législatives de décembre 2024. Même si cette coalition «pro-européenne» devait s'imposer, une question reste en suspens: pourquoi les extrémistes de droite roumains ont-ils actuellement autant de succès?

Diaspora. C'est dans la diaspora que les extrémistes de droite roumains ont obtenu de loin les meilleurs résultats électoraux. En Allemagne, près de 58% des Roumains de l'étranger ont voté pour Georgescu, bien qu'ils bénéficient directement de la libre circulation des personnes au sein de l'UE. A cela s'ajoutent 13% des voix pour un autre extrémiste de droite. En revanche, le candidat social-démocrate à la présidence et Premier ministre Marcel Ciolacu a obtenu moins de 2% des voix en Europe occidentale, et cela alors qu'il a remporté plus de circonscriptions en Roumanie que tout autre candidat. Ces dernières années, les sociaux-démocrates ont notamment réussi à annuler les réductions drastiques des salaires imposées par les gouvernements néolibéraux lors de la crise financière de 2008. Les 6 millions de Roumains sur un total de 19 millions qui ont néanmoins dû quitter la Roumanie pour des raisons économiques n'ont guère pu en profiter.

La plupart des travailleurs roumains en Europe occidentale n'ont en outre quasiment pas fait d'expériences positives en matière de participation sociale et démocratique. Cela pourrait aussi expliquer pourquoi en Allemagne, ils sont presque deux fois plus nombreux à voter pour l'extrême droite qu'en Suisse. Grâce aux mesures d'accompagnement, ils disposent néanmoins de leviers plus efficaces dans ce pays pour faire valoir leur droit à un salaire égal pour un travail égal. Reste que la proportion de votes pour l'extrême droite est également très élevée en Suisse. ■

BRÈVE

AU JAPON, UN ACCORD HISTORIQUE POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES

C'est un rituel, celui du *shuntō*, bien connu au Japon. A chaque début de printemps, il renvoie aux grandes manœuvres qui visent le renouvellement des conventions collectives de travail des salariés. A la table des négociations, outre les représentants patronaux, s'assied un acteur de taille, le Rengo, qui n'est d'autre que la Confédération des syndicats japonais. Une faitière puissante qui réunit en son sein

760 catégories professionnelles pour un total de 7 millions d'employés. Les derniers pourparlers se sont achevés il y a peu, sans conflit ni grève, avec un résultat historique, comportant une augmentation des salaires de 5,5%. Cela concerne essentiellement le personnel des grandes entreprises. Il faut néanmoins souligner que les petites et moyennes (moins de 300 salariés) ont décidé à leur tour de s'aligner presque entièrement sur cet ajustement,

en accordant 5,09% d'augmentation. Fait inédit: les classes d'âge les plus élevées, traditionnellement privilégiées en matière de valorisation salariale, connaîtront cette fois-ci une augmentation moins consistante que les jeunes. L'idée des partenaires réunis à cette occasion étant désormais de fidéliser davantage les nouvelles et très mobiles générations à leurs postes, et de susciter aussi des vocations. ■ RZ



EXPOSITION
Hommage aux
88 ouvriers morts
à Mattmark
il y a 60 ans.
PAGE 11

ÉGALITÉ
Une apprentie
dénonce le sexisme
sur un chantier
genevois.
PAGE 13



PAUSE CAFÉ
Anabela Santos
veut mener la lutte
syndicale à Unia
Fribourg.
PAGE 14

COMMENT SEMER DES GRAINES DANS LES DÉSERTS SYNDICAUX

Pour être plus fort, Unia a besoin d'accroître sa présence dans un maximum de branches et de syndiquer de nouveaux membres. Exemples de méthodes qui ont réussi.

Antoine Grosjean

Il n'y a pas de miracle, la force des syndicats dépend du nombre de leurs membres et de leur capacité de mobilisation. Pour Unia, la plus grande organisation interprofessionnelle de Suisse, l'enjeu est donc d'être présent dans un maximum d'entreprises, et de ne pas laisser subsister de déserts syndicaux. Mais si le travail de terrain est incontournable pour recruter de nouveaux adhérents et les inciter à s'engager activement, ce n'est pas toujours simple. Dans certaines branches, les travailleurs et les travailleuses manquent en effet de culture syndicale. Il arrive aussi que l'accès aux lieux de travail soit ardu, soit parce qu'il s'agit d'activités très mobiles, soit parce que les patrons s'efforcent de tenir les secrétaires syndicaux à distance. Il faut alors développer d'autres stratégies. A Unia Vaud, le thème de la construction syndicale a été intégré à la formation de base des militants, en donnant des exemples des succès obtenus. Ainsi, dans le domaine des échafaudages, on est passé d'une seule séance de comité en 2016 à quatre en 2024. Et alors que seules deux entreprises y étaient représentées, on en compte neuf aujourd'hui. Les premières assemblées générales réunissaient moins d'une dizaine de personnes, mais désormais il y a plus de trente participants.

TROUVER LE BON ENDROIT

Pour arriver à ce résultat, Jean-Michel Bruyat, secrétaire syndical en charge des échafaudages à Unia Vaud, n'a pas hésité à prendre son bâton de pèlerin. «J'ai commencé à faire du tractage devant les dépôts de matériel. C'est le meilleur endroit où trouver les échafaudages, parce qu'ils changent sans arrêt de chantier. Là, on est sûr de les rencontrer le matin, à l'embauche.» Au début, l'accueil n'était pas forcément chaleureux: «On me regardait de travers. Les travailleurs n'osaient pas montrer leur intérêt devant le patron, mais à la longue, ils se sont habitués à me voir revenir régulièrement.»

Le syndicaliste mène aussi un travail d'investigation pour connaître les chantiers en cours et les lieux où les échafaudages ont l'habitude de prendre leurs pauses. «J'ai identifié six cafés ou stations-services dans le canton, où se réunissent parfois les salariés de plusieurs entreprises. Comme il n'y a pas les patrons, on peut discuter plus ouvertement.»

En premier lieu, Unia Vaud a ciblé l'une des plus grosses boîtes de la branche des échafaudages en Suisse. «Cela nous a permis d'améliorer la convention collective, car cette entreprise a une grande influence au sein de l'association patronale, raconte Jean-Michel Bruyat. Et quand on négocie une bonne CCT, ou qu'on gagne des cas au tribunal, cela se sait et on marque des points non seulement auprès des salariés, mais aussi auprès des employeurs. Certains finissent même par nous laisser entrer dans les entreprises pour organiser des réunions.»

Simon de Benoit, secrétaire syndical en charge des paysagistes depuis 2018, confirme la prégnance du travail de terrain: «C'est essentiel d'aller voir les gens sur leurs lieux de travail, de leur montrer qu'on existe. Mais c'est une tâche sans fin, il faut repasser souvent. Nous avons beaucoup élargi notre périmètre d'intervention et, aujourd'hui, nous visitons régulièrement vingt-cinq entreprises paysagistes dans le canton.» Cela a porté ses fruits et le comité de branche a compté jusqu'à une vingtaine de membres actifs. «Malheureusement, le Covid a changé la donne et, depuis, nous avons un peu plus de peine à faire venir les gens.»

SAISIR LES OPPORTUNITÉS

Pour Gwenolé Scullier, secrétaire syndical en charge de la pharmacie à Unia Vaud, le travail de terrain est évidemment important, mais il ne fait pas tout: «Il faut aussi savoir saisir les opportunités. Ce qui n'est pas toujours évident, car nous avons en permanence l'esprit occupé par les urgences du quotidien.» En ce qui concerne, le point de départ a été le jour où une

connaissance l'a mis en contact avec des employées de pharmacie qui se plaignaient de leurs conditions de travail. «Nous avons alors très peu de membres dans cette branche, se souvient-il. En discutant avec ces salariées, j'ai compris qu'il y avait quelque chose à creuser. Et ces personnes ont ensuite soudé tout un collectif autour d'elles. En général, quand on syndique une personne, les collègues suivent. Mais après, il est très important de responsabiliser les membres et d'en faire les moteurs de la construction syndicale, sinon, ça ne prend pas.» En l'occurrence, le déclin s'est produit vers 2021-2022: «Nous sommes alors passés

d'environ 20 membres à plus de 80, détaille Gwenolé Scullier. Aujourd'hui, nous en comptons près de 150 dans les pharmacies du canton, dont une trentaine sont actifs.» Des progrès similaires ont également été réalisés dans la blanchisserie ou dans la logistique, des branches qui étaient encore impénétrables il y a peu, et qui connaissent des conditions de travail extrêmement précaires. «Il n'y a pas de vérité absolue, remarque cependant Maurizio Colella, responsable de la formation des militants à Unia Vaud. On pourrait être tentés de transposer dans les déserts syndicaux les méthodes qui ont été appliquées

dans les branches où Unia est fort, mais ça ne marche pas forcément. On doit s'adapter à chaque situation et à l'évolution du monde du travail.» Il y a encore un aspect que soulignent les syndicalistes, c'est l'importance de la convivialité: «Il faut savoir mêler le militantisme à la camaraderie, considère Jean-Michel Bruyat. Une réunion, c'est également l'occasion de boire un verre et de passer un bon moment ensemble.» Gwenolé Scullier est du même avis: «Les séances de comité doivent aussi avoir un côté divertissant, pour que les gens acceptent de sacrifier une soirée qu'ils auraient pu passer avec leur famille.» ■



Le travail de terrain, la capacité à saisir les opportunités mais aussi la convivialité favorisent l'adhésion de membres. Unia Vaud est par exemple parvenu à mobiliser des assistantes en pharmacie (près de 150 syndiquées) luttant pour la conclusion d'une Convention collective de travail dans leur branche.

Pingrerie des carreleurs valaisans «distinguée»

En Valais, l'association des carreleurs, primée pour la deuxième année consécutive par Unia, reçoit la «Râpe de platine» pour n'avoir toujours pas octroyé d'augmentations de salaires.

Antoine Grosjean

S'il s'agissait de l'Oscar du meilleur film, le recevoir deux années de suite serait évidemment perçu comme un immense honneur. Mais en l'occurrence, le lauréat n'est pas venu chercher sa «récompense» cette fois-ci. La «Râpe d'or», remise chaque année par Unia



L'association des carreleurs valaisans n'est pas venue chercher sa distinction. Unia Valais l'a donc déposée à la réception.

Valais à l'association patronale qui a été la plus pingre - «râpe», en bon romand - lors des négociations salariales, a donc été déposée à la réception de l'Association valaisanne des entreprises de carrelages (AVEC). Celle-ci, précise Unia Valais dans un communiqué, est la seule association valaisanne des métiers de la construction à n'avoir pas octroyé d'augmentations salariales cette année. Du coup, c'est exceptionnellement une «Râpe de platine» qui lui a été décernée, puisqu'elle avait déjà reçu l'an dernier la «Râpe d'or», conjointement avec l'Association valaisanne des

entrepreneurs (AVE). En privant, pour la deuxième année consécutive, les salariés d'une augmentation salariale négociée, l'AVEC fait «chuter leur pouvoir d'achat de 2,5% en deux ans seulement», dénonce Unia Valais. Le syndicat souligne que «les négociations salariales dans les métiers du bâtiment ont permis à l'ensemble des salariés de voir la perte de leur pouvoir d'achat, due à l'inflation, pleinement compensée et de bénéficier d'une augmentation réelle de leur salaire. En effet, toutes les associations patronales ont conclu des accords salariaux au minimum

de l'ordre de 2% pour une inflation à 0,7%. L'Association valaisanne des entreprises de carrelages fait malheureusement exception à cette règle.» «Dans une situation de plein-emploi, voire de pénurie de personnel, et de hausse généralisée des prix, sa décision est tout simplement incompréhensible et mériterait d'être pointée du doigt», fustige Unia Valais. ■



Notre vidéo:
evenement.ch/videos

À VOS CRAYONS



INSTRUMENT À VENT HAUT LIEU	GUET-APENS BLÉ AFRICAÏN	PARTICIPA PASSÉ LEVÉES DU CORPS	TORD-BOYAUX	NECESSAIRE À COUTURE OS DU BRAS	POUFFÉ ANDALOU	FAIT UN CHOIX FONDER	RELATIVE AU SCRUTIN
			MALFAISANT VERBE HAUT				
CAPITALE DU GABON DÉLAYÉ						AROMATE PÉRIODE	
			ESPION ROYAL BARDEAU		TRÈS ÉTENDU PLAT DE LÉGUMES		
OISIVE	MALADIE INFANTILE PARESSEUX						L'OPINION
				PRONOM PERSONNEL METTRE LES GAZ		ÉMISSION GAZEUSE FERONT L'AFFAIRE	
PAS FUTÉE DANS LA GAMME			DÉCOLORÉ PRINCESSE ORIENTALE			DRAME JAPONAIS DEUX SUR SCÈNE	
	REVERS ESPACE PUBLIC		GOÛPIL ALCOOL				APPENDICE
SUR L'ÉCHIQUE	TRAITRE OBSTACLE			GRANDE FÊTE PRONOM RÉFLÉCHI			
		EN BONNE SANTÉ			JOUR DE FÊTE		
CONDIMENT		FIRENT LE LIEN				DÉMONS- TRATIF	

© FORTISSIMOTS.COM

FACILE

5	6	7		8			2
	1	4	6			9	8
2				3		6	
				8	6	3	1
			2		7		
	5	6	9	4			
		1		5			3
	8	3			2	5	4
4			3			8	7

DIFFICILE

	4		9	2	1		5
3							1
		7				8	
	7		6		3		9
	8		4		7		1
		4				9	
7							6
	2		5	1	6		7

RÉSULTATS

C	E	I	N	E	R	I	N	U	N	L	S	E
L	E	O	N	S	E	N	I	V	S	U	R	F
V	B	O	N	T	V	G	N	E	N	E	R	
R	O	D	V	A	N	E	S	O	D	R	E	
O	N	I	L	I	P	E	S	E	A	V	I	N
O	R	T	I	L	E	A	V	A	T	C	V	I
C	E	N	E	I	N	E	S	C	S	A	V	I
S	T	E	A	V	A	N	O	E	V	A	S	T
L	I	B	R	E	A	V	A	N	O	E	V	A
L	I	B	R	E	A	V	A	N	O	E	V	A
S	O	M	M	E	T	I	S	I	B	L	E	
E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	

8	7	4	7	9	1	5	3	2	6	2	5
6	3	3	6	6	2	4	2	8	5	7	7
5	2	9	8	3	7	3	4	7	6	4	1
1	3	6	7	4	9	7	4	9	8	2	5
4	4	1	5	2	7	8	4	4	6	3	6
2	4	9	3	5	9	2	1	6	8	3	5
9	2	4	8	5	6	3	8	6	3	4	2
1	1	6	2	7	4	7	7	4	3	6	3
5	7	3	5	1	3	5	7	4	6	8	4

1	7	8	8	9	6	6	3	5	2	4	2
6	4	5	4	6	7	2	1	7	3	1	9
3	6	2	9	5	4	2	8	5	4	6	3
8	2	8	3	7	2	8	6	6	6	1	5
5	5	6	3	9	2	1	7	4	6	8	3
7	4	2	5	8	6	3	6	1	9	7	1
2	9	8	7	3	3	1	6	5	4	2	9
8	7	5	9	6	2	2	4	6	2	3	1
3	1	4	6	2	5	9	8	7	8	1	3
5	6	7	4	9	8	1	3	2	4	9	8

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci d'appeler le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

CAISSE DE CHÔMAGE

Bulle, rue de Vuippens 29.
Fribourg, rte des Arsenaux 15.
Lundi à jeudi, 8h30-11h30 et 13h30-16h30; vendredi, 8h30-11h30.

GENÈVE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Lundi, 14h-18h; mardi, jeudi et vendredi, 9h-12h et 14h-18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique: mardi à vendredi, 9h-12h et 14h-18h, au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Rue des Gares 12. Lundi, 13h30-17h; mardi à vendredi, 9h-12h et 13h30-17h; vendredi, fermeture à 16h. Envois des formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

GROUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités
Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous les 2^e mardis du mois de 10h à 13h, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi, 15h-18h.

Ouverture des secrétariats: lundi à jeudi, 10h-12h et 15h-18h.

Fleurier
Permanences syndicales: un jeudi sur

deux, 13h-18h (jours affichés sur la porte du secrétariat).

Ouverture du secrétariat: mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Le Locle

Pas de permanence syndicale.

Ouverture du secrétariat: jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Permanence téléphonique pour toute la région au 0848 20 30 90: lundi à vendredi, 10h-12h et lundi à jeudi, 14h-18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Fleurier, place de la Gare 3.
Mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Chaux-de-Fonds, av. Léopold Robert 67.
Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

Le Locle, Crêt Vaillant 19.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30.

Neuchâtel, avenue de la Gare 3.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont

Téléphone: lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30; vendredi, 9h-11h30, au 0848 421 600.

Delémont, rue de la Jeunesse 2.
Lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

Porrentruy, rue des Baïches 18.

Lundi, 13h30-17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20.

Mardi, 13h30-17h30.

Tavannes, rue du Quai 20.

Jeudi, 13h30-17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont, place de la Gare 11.
Lundi et jeudi, 13h30-16h; mardi et vendredi, 9h-11h30; mercredi, 9h-11h30 et 13h30-16h.

Moutier, rue Centrale 11.
Lundi, 9h-11h30; mercredi, 13h30-16h.

Porrentruy, rue des Baïches 18.
Lundi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.

St-Imier, rue Francillon 20.
Mardi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.

Tavannes, rue du Quai 20. Lundi et mardi, 9h-11h30 et 13h30-16h; mercredi et vendredi, 9h-11h30; jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

GROUPE DES RETRAITÉS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale des retraités aura lieu jeudi 10 avril à 15h à l'Hôtel Restaurant Central, route de Pierre Pertuis 1, à Tavannes.

Ordre du jour: 1. Salutations du Président et hommage aux disparus. 2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 8 mai 2024. 3. Bilan du groupe en 2024 / activités du groupe en 2025.

4. Elections statutaires du comité.

5. Election des membres du groupe d'intérêt pour l'assemblée des délégués régionale et du comité régional.

6. Divers. 7. Conférence sur le «Démantèlement du service public, la réforme de réorganisation de La Poste (fermeture des offices postaux)» par Jean-François Donzè, secrétaire régional de Syndicom.

A l'issue de l'assemblée, une collation sera offerte. L'assemblée générale est ouverte à tous les retraités et futurs retraité-e-s en 2025 de la région Transjurane.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00, 8h30-11h30 et 14h-16h30.

Ouverture des guichets:

lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: 9h-11h30.

Permanences du soir

Sierre: lundi, 17h-19h.

Monthey: mardi, 17h-19h.

Sion: jeudi, 17h-19h.

Martigny: jeudi, 17h-19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Martigny, rue du Léman 19.

Monthey, avenue de la Gare 28.

Sierre, rue du Temple 3.

Sion, place du Midi 21.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 8h30-11h30 et 14h-16h30; mercredi, 8h30-11h30.

VAUD

HORAIRES TÉLÉPHONIQUES:

Vous pouvez contacter les secrétariats au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h; mercredi, 9h-12h; vendredi, 9h-12h et 14h-16h.

Permanences administratives et syndicales sans rendez-vous:

Aigle, route de la Zima 2.

Lundi, 14h30-18h30.

Crissier, rue des Alpes 51. Jeudi, 16h-18h30.

Lausanne, place de la Riponne 4.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h; samedi, 9h-11h.

Le Sentier, Grand Rue 44.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-18h.

Morges, Grand-Rue 73-75 (2^e étage).

Lundi, 16h-18h30.

Nyon, rue de la Morâche 3.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

Payerne, rue du Simplon 1. Lundi, 16h-18h30.

Vevey, rue Haldimand 23.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

Yverdon, avenue Paul-Cérésol 24.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Aigle, rte de la Zima 2.

Vevey, av. Paul-Cérésol 24.

Lausanne, pl. Chauderon 5.

Nyon, rue de la Morâche 3.

Crissier, av. des Alpes 51.

Yverdon, av. Haldimand 23.

Payerne, rue Guillermaux 1.

Morges, Grand Rue 73-75.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 9h-11h30 et 14h-16h30; mercredi, 9h-11h30.

SUISSE ROMANDE

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE CAISSE DE CHÔMAGE: 058 332 11 32

Lundi, mardi et jeudi, 8h-12h et 13h30-17h; mercredi, 8h-12h; vendredi, 8h-12h et 13h30-16h.

Contact pour l'envoi des documents:

caissechomage.unia.ch

CONFÉRENCE

L'ÉMOTIONNEL DANS L'AIDE À DOMICILE

Quelle place occupe la dimension émotionnelle dans tout ce qui a trait à l'aide à domicile? La question sera au cœur de la conférence que donne à Lausanne Nathalie Burnay, professeure à l'Université de Namur et à l'Université catholique de Louvain. La salle B234 de la Haute école de travail social et de la santé (HETSL) accueillera, le 29 avril de 17h30 à 19h, les propos de cette chercheuse, auteure notamment de *Sociologie des émotions* (Ed. De Boeck). Depuis de longues années, elle explore la manière dont se construit la relation interpersonnelle entre le bénéficiaire de soins et les professionnels et, dans la plupart des cas, les professionnelles de ce secteur. L'événement est organisé par le réseau Age, vieillissement et fin de vie (AVIF), qui réunit chercheuses, chercheurs et corps enseignant de la HETSL sur les thématiques liées à la vieillesse, à la fin de vie et aux pratiques professionnelles et politiques qui y sont associées. ■ RZ

BRÈVE

DEUX COURS SUR LA SANTÉ AU TRAVAIL

Face à la montée inquiétante du stress et de l'épuisement au travail, du harcèlement sexuel et moral, Unia suggère un renforcement des mesures de prévention. En partenariat avec Unisanté, le syndicat propose à ses militants et à ses membres deux cours à Lausanne, afin de les sensibiliser à ces problématiques et de leur donner des clés pour y faire face.

Le 8 avril à 19h, l'atelier «Prévention du stress et des risques psychosociaux sur le lieu de travail» se penchera sur les enjeux de santé au travail et le cadre légal, les définitions et les signaux d'alerte (stress, burn-out, mal-être, harcèlement), les facteurs de risque, les responsabilités de l'employeur et des employés, les actions de prévention aux niveaux organisationnel et personnel.

Le 13 mai à 19h, le cours «Prévention des problématiques de harcèlement au travail» abordera les risques psychosociaux au travail, les définitions et les manifestations du harcèlement moral et sexuel, ainsi que les moyens d'y faire face et de les prévenir. Ces formations se dérouleront au secrétariat d'Unia Vaud, place de la Riponne 4, Lausanne.

CHRISTOPHE GALLAZ, TOUT UN MONDE DANS SES CHRONIQUES

Les écrits sélectionnés et publiés par la maison Antipodes établissent le portrait en creux d'une figure romande qui n'a jamais perdu de son mordant

Rocco Zacheo

Un étrange télescopage se produit lorsqu'on rencontre pour la première fois Christophe Gallaz. Une collision, en quelque sorte, entre la quiétude et la sérénité qui se dégage de cette figure du paysage médiatique romand et le propos percutant et sans concession dont a souvent fait preuve sa plume lorsqu'il s'est agi de rédiger des chroniques. Attablé dans

un café lausannois, l'homme accueille avec une modestie certaine et se présente avec des mots à peine plus marqués qu'un murmure. Des propos se suivent, entrecoupés parfois par des silences, par un index posé sur les lèvres qui accompagne de courts moments de réflexion.

Au fil de l'échange qui s'installe naturellement, le natif de Valeyres-sous-Rances (VD) prend le temps qu'il faut pour expliquer pourquoi il est devenu LE chroniqueur que les lecteurs de Suisse romande et de ses environs ont tant aimé lire. Et qu'ils lisent toujours dans les pages de *L'Événement syndical*. Durant sa longue carrière, Christophe Gallaz a posé ses pensées un peu partout. Sous nos latitudes, principalement: du *Nouveau Quotidien* au *Temps*, en passant par *Le Matin Dimanche*, là où il s'est enraciné durant de longues décennies. Et ailleurs? Ailleurs aussi. Les rédactions du *Monde*, de *Libération* ou des *Inrockuptibles* ont également vu passer ses contributions.

LA VOCATION PAR UN DRAME

Le corpus imposant d'écrits est aujourd'hui au cœur d'une opération éditoriale réjouissante: la maison lausannoise Antipodes en a sélectionné un bon nombre, issus des journaux cités, mais aussi d'autres supports (catalogues, magazines...) pour une sorte de gros *best of* au titre évocateur:

Au creux du monde. Les premières traces présentes dans le volume remontent au début de l'année 1982. On y croise notamment une réponse au vitriol aux affirmations très conservatrices de la philosophe genevoise Jeanne Hersch à propos de la jeunesse suisse. En retrouvant ces textes lointains, on peut se demander comment est née sa vocation de la chronique, de cet exercice que Gallaz définit, sourire en coin, comme «l'art de désigner ce qui est intangible et permanent dans nos sociétés?»

La première motivation remonte à loin. «Elle est accidentelle. Un jour, mon frère a été renversé et tué par une voiture alors qu'il réparait sa moto tombée en panne au bord d'une route. Ce drame a ouvert en moi un espace qui m'a permis de creuser et d'écrire sur ce que j'observe au quotidien.» De ses années d'enfance et d'adolescence, il évoque en pointillé la succession d'échecs scolaires. Et déjà, se profilait à l'époque une mise à distance du monde, non pas un désintérêt pour ce qu'il s'y passait, mais une manière d'observer et d'évaluer son environnement. Voilà qui préfigurait ses futures activités. Celles-ci se concrétisent plus tard, au sein de la *Tribune de Genève*, puis à la *Tribune Dimanche* - ancêtre du *Matin Dimanche* -, où il rédige ses premières contributions. L'aménagement du territoire est alors le domaine

sur lequel il est appelé à se prononcer, mais les thèmes ne feront que s'élargir ensuite. La politique, les arts, le monde de la presse, les faits de société, le sport, les faits divers... presque aucun domaine n'échappera à son regard. Ce qui a changé à travers les décennies dans la pratique de l'écriture? «Disons qu'il y a eu des aspects qui se sont déliés. La clarté, la netteté des pensées. Cela a sans doute aiguisé ma manière de voir le réel, de prendre tout ce que j'observe comme le symptôme de quelque chose d'autre, ou encore d'établir des corrélations entre des faits et des phénomènes en apparence éloignés.»

LE POIGNARD DE JACQUES CHESSEX

Ses chroniques lui ont permis dans certains cas d'ouvrir les portes de rédactions prestigieuses. En mars 1990, par exemple, ses «Notes sur un film escroc», critique virulente au succès planétaire qu'a été *Le Cercle des poètes disparus*, tombent entre les mains de Louis Skorecki, journaliste de *Libération* en vacances dans la vallée de Joux. Deux jours plus tard, l'article rebondit dans les pages du quotidien parisien. Ce fut le premier pas d'une relation qui se prolongera dans le temps. D'autres écrits encore ont permis de tisser des liens d'amitié qui ont perduré. Jean-Luc Godard, Freddy Buache ou Jean Lecoultre en sont des illustrations. Il est arrivé aussi que des portes se

ferment, du moins provisoirement, ou que la foudre tombe sur la tête de l'auteur. Avec «Une impuissance de la littérature indigène», parue en janvier 1991, Christophe Gallaz attise la colère de Jacques Chessex, qui brandit sous son nez un poignard, au Café Romand de Lausanne, quelques jours après la publication du billet. «On m'a fermé la porte du *Matin Dimanche*, aussi, à deux reprises.» Chassé par des rédacteurs en chef peu scrupuleux, le chroniqueur est à chaque fois revenu dans les pages, sous la pression des éditeurs ou grâce à la forte mobilisation de l'opinion publique.

Alors que paraît *Au creux du monde*, impossible de ne pas voir dans ces pages le bilan d'une carrière. Christophe Gallaz dit avoir placé «un coin d'épicerie fine dans le supermarché» en distillant ses pensées dans *Le Matin Dimanche*. Mais il refuse toute forme de nostalgie. «Je pourrais bien sûr ressentir de la mélancolie si je considère tout ce qui est rétrospectif. En réalité, je suis déjà passé à mes projets à venir, et il y en a un certain nombre.» Des regrets? Des chroniques qu'il n'aurait pas dû écrire? «Non, aucun regret, conclut-il, sinon pour des brouilles formelles sur lesquelles je reviens, entre moi et moi.» ■

Christophe Gallaz, «Au creux du monde», Antipodes, 2025, 365 p.



NEIL LABRADOR/ARCHIVES

Certaines chroniques ont permis à Christophe Gallaz d'ouvrir les portes de rédactions prestigieuses et de tisser des liens durables d'amitié.

Soixante ans plus tard, la tragédie de Mattmark hante toujours les esprits

Une exposition à Sion commémore la catastrophe et ses 88 victimes. Elle alerte également sur ses causes, qu'il faut éviter à tout prix aujourd'hui.

Rocco Zacheo

Elle porte sur elle une étiquette aux allures de lourd fardeau: la catastrophe de Mattmark reste à ce jour le plus gros drame de l'histoire moderne en Suisse. On prononce le nom de ces lieux - qui renvoient à la vallée de Saas, dans le Haut-Valais - et on pense inmanquablement aux 88 personnes qui, en 1965, ont laissé leurs vies dans ces contrées montagneuses. Autant d'ouvriers aux origines disparates: 56 Italiens, 23 Suisses, 4 Espagnols, 2 Allemands, 2 Autrichiens et un apatride. Tous sont au cœur d'un hommage rendu soixante ans après les événements, qu'on pourra suivre à Sion, dans le hall de l'Ecole professionnelle commerciale et artisanale (EPCA). C'est ici que se déploie jusqu'au 15 avril une riche exposition («Une tragédie dans la montagne») qui présente des documents originaux accompagnés d'éléments photographiques et d'archives de presse de l'époque. Une commémoration soutenue par Unia, promue et parrainée par l'Ambassade d'Italie à Berne, par le Consulat général de Genève ainsi que par le Conseil d'Etat du Canton du Valais.

En la parcourant, on retrouvera les traces profondes qu'a laissées dans les esprits cette journée du 30 août 1965. A l'époque, des dizaines d'ouvriers travaillaient à la construction d'un barrage dans la large plaine de Mattmark, située en contrebas du glacier de l'Allalin. Le terrain était connu depuis toujours pour son instabilité, pour les caprices d'un glacier qui



Photos d'époque qui documentent la dévastation provoquée par l'éboulement de rochers et de masses glaciaires sur le plateau de Mattmark.

ne cessait de grincer et de bouger au gré des variations de température. Autant dire qu'une ombre menaçante surplombait le chantier dès le jour de son ouverture. Et la menace a fini, hélas, par se concrétiser: le bout de l'Allalin rompt à 17h15 et les séracs s'effondrent aussi vite. En quelques dizaines de se-

condes, l'éboulement de roches et de masses glaciaires dévaste le chantier et sème la mort sur son passage. Durant les mois et les années qui ont suivi, a pris forme une progressive conscientisation des conditions de travail des migrants qui bâtissaient alors la Suisse. Ce lent mouvement, qui touche aux



questions de la sécurité sur les lieux de travail, ne s'est jamais arrêté depuis. La preuve par cet espace de l'exposition de Sion dédié à la prévention des accidents sur les chantiers, qui voit la participation de la Suva. ■

«Tragédie dans la montagne», exposition, hall de l'Ecole professionnelle commerciale et artisanale (EPCA) de Sion, jusqu'au 15 avril. epcasion.ch

NOTRE HUMANITÉ QUESTIONNÉE

Des reproductions de l'œuvre du célèbre «street artist» Banksy sont à découvrir à Lausanne. Voyage au cœur d'un microcosme engagé et poétique.

Sonya Mermoud

Des anges évoluant sous des barbelés, un combattant armé d'un bouquet de fleurs, une fillette enlaçant une bombe atomique, une colombe au poitrail dessiné d'une cible, des gilets de sauvetage flottant dans la Méditerranée, une cabine téléphonique submergée, témoin d'un temps révolu... Lancée en 2021 à Munich, l'exposition itinérante intitulée «The Mystery of Banksy - A Genius Mind» fait aujourd'hui halte à Beaulieu, à Lausanne, avec quelque 200 reproductions de l'œuvre du *street artist*. Graffitis iconiques, sculptures évocatrices, installations vidéo immersives, dessins au pochoir sur différents matériaux tels que du plexiglas, de la toile, du tissu, de l'aluminium, etc. Le célèbre et talentueux peintre et graffeur - dont l'aura est encore renforcée par l'énigme entourant son identité - questionne notre humanité à travers son regard doux-amer sur une variété de supports. Et diffuse en filigrane ses messages anticapitalistes et antimilitaristes. Mais au-delà de savoir qui se profile derrière le pseudonyme Banksy - un natif originaire de Bristol, en Angleterre, selon toute vraisemblance - le travail de l'anonyme révèle une vision engagée et poétique sur les grands enjeux sociaux, politiques et environnementaux de notre époque.

GRAVITÉ ET IRONIE

Les guerres, la maltraitance animale, les atteintes à la nature, le consumérisme, la migration, etc. Autant de thématiques qui nourrissent le travail de Banksy. A la gravité des sujets abordés se mêlent critique politique et sociale, humour noir et ironie. Le créatif n'hésite pas non plus à détourner



des images religieuses illustrant par exemple un Jésus, bras en croix, où pendent des sacs de courses. Ou réinterprétant la statue du David de Michel-Ange, transformée en kamikaze. Les têtes couronnées ne sont pas épargnées, à l'image de la famille royale britannique, aiguisant le regard moqueur de l'artiste... Largement documentée et immersive, l'exposition offre une vision élargie de l'approche

de Banksy s'étalant sur une trentaine d'années. Une présentation qui n'a toutefois pas été autorisée par l'artiste, comme l'annonce du moins l'affiche promotionnelle.

MYSTÈRE ORCHESTRÉ?

«Banksy a affirmé que ses œuvres appartenaient à tous, refusant le principe du copyright. Il a été pris au pied de la lettre», réagit Jean-Rodolphe Petter,

historien de l'art et commissaire d'exposition indépendant, interrogé sur la question du consentement de l'auteur. «La démarche entreprise ne me choque pas. Le fait qu'on se trouve face à des reproductions suscite néanmoins la réflexion, d'autant plus que les originaux n'existent plus forcément», ajoute-t-il, non sans préciser que le *street art*, à la différence du graffiti, est lié au site, au territoire où il est

produit. Il devrait donc par définition rester hors des murs... Le spécialiste se demande par ailleurs dans la foulée si le mystère entourant l'artiste, le vol de ses œuvres, la large utilisation des réseaux sociaux, l'identité visuelle du vandale à capuche dans une version Robin des Bois... n'ont pas été plus ou moins orchestrés. Il s'interroge de savoir si, sur un marché de l'art soumis à la spéculation, avec un Banksy bénéficiant d'une cote marchande colossale, on a joué de part et d'autre le même jeu de la communication... «Il a peut-être donné son accord. Du gagnant-gagnant pour tous... Dans tous les cas, je pense que le pseudonyme Banksy désigne plutôt un groupe qu'une seule personne», poursuit Jean-Rodolphe Petter, qui ne boudera pas l'exposition. De son côté, un ancien graffeur, fan de l'artiste, estime dommage que ce dernier ne semble pas avoir de contrôle sur son travail: «Je n'ai pas d'avis très tranché sur le fait que les créations éphémères devraient ou non rester dans la rue. Mais c'est à l'auteur d'en décider.» Quoi qu'il en soit, l'exposition poursuit aussi un but solidaire, soutenant le projet humanitaire du navire de sauvetage *Louise Michel*, acquis et personnalisé par Banksy pour secourir les migrants en Méditerranée. Une urne à dons permet aux visiteurs de contribuer à cette initiative. Les organisateurs annoncent qu'ils doubleront les fonds collectés pour les reverser intégralement à l'association gérant le bateau en question. Une autre raison encore, s'il le fallait, de s'immerger dans l'univers du Britannique et de soutenir ses desseins. ■

A voir à Beaulieu, 10 avenue des Bergières à Lausanne, jusqu'au 29 juin prochain. Horaires d'ouverture: du lundi au dimanche, de 10h à 19h.



LES INÉGALITÉS DE GENRE PASSÉES SOUS LA LOUPE

L'Etat de Genève vient de lancer un outil statistique en libre accès pour mesurer en détail les inégalités entre les femmes et les hommes. Instructif.

Antoine Grosjean

Les inégalités de genre demeurent criantes, même s'il y a eu des progrès ces dernières décennies. Un nouveau portail récemment mis en ligne par l'Etat de Genève permet d'avoir un bon aperçu de la situation. Ce site, qui s'inspire de modules développés par la Confédération et le Canton de Vaud, regroupe toutes les données statistiques cantonales en lien avec cette problématique.

En 2023, 80% des femmes ont subi de la violence domestique, contre seulement 20% des hommes

Sept domaines sont couverts: la démographie, la formation, la santé, les revenus, la famille et le travail, les violences et la criminalité, et enfin la politique. Le tout présenté de manière interactive et synthétique, avec de nombreux graphiques, sans pour autant noyer les usagers et les usagers sous une masse de chiffres indigeste. De brèves analyses contextuelles, rédigées par le Bureau genevois de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV), mettent en lumière les défis à relever ainsi que les mesures mises en place par les autorités cantonales.

INÉGALITÉS PERSISTANTES

Il n'y a pas de grandes surprises dans ces données, mais cette vue d'ensemble permet de mesurer le chemin qui reste à parcourir. Par exemple, en ce qui concerne le niveau de formation, l'écart se réduit. Entre 2012 et 2022, la part des femmes âgées de 25 ans ou plus ayant achevé une formation de

niveau tertiaire est passée de 37% à 45%. Puisque chez les hommes, cette proportion n'a que peu évolué (passant de 44% à 46%), il n'y a presque plus de différence entre les sexes sur ce plan. En revanche, les filles restent proportionnellement moins nombreuses (24%) que les garçons (38%) à choisir une formation professionnelle initiale (débouchant sur un CFC ou sur une attestation fédérale de formation professionnelle). Et même si la part de filles a notablement augmenté entre 2013 et 2023 dans certaines filières traditionnellement masculines, elles y sont toujours minoritaires. C'est par l'exemple le cas pour le domaine de l'architecture et de l'urbanisme (42% de filles en 2023, contre 27% en 2013), de l'horticulture (22%, contre 15%) ou de la mécanique (17%, contre 11%).

Un autre écart s'est beaucoup rétréci: depuis 1970, les femmes sont davantage présentes sur le marché du travail. A l'époque, seules 45% d'entre elles travaillaient, contre 55% aujourd'hui, alors que la part d'hommes actifs n'a cessé de diminuer, passant de 83% à 65%. Cependant, près de la moitié des femmes (45%) travaillent à temps partiel, alors que c'est seulement le cas de 17% des hommes, des chiffres qui n'ont pas beaucoup évolué en dix ans. Ainsi, on compte encore 14% de couples où l'homme travaille à plein temps et la femme est au foyer.

STÉRÉOTYPES DE GENRE

En termes de tâches domestiques, les inégalités ont aussi la vie dure, puisque dans 56% des couples, ce sont principalement les femmes qui s'en occupent, alors que l'inverse n'est vrai que dans 7% des cas. Ce déséquilibre est encore plus marqué chez les baby-boomers, mais reste important chez les plus jeunes générations. Il est aussi souvent lié au fait d'avoir des enfants. Tout cela «pèse particulièrement sur les trajectoires professionnelles des femmes, tout comme sur leurs

perspectives de retraite», souligne le BPEV, puisqu'il en découle de fortes disparités salariales tout au long de la vie des femmes, qui placent celles-ci dans un état de dépendance économique vis-à-vis de leur conjoint.

A compétences égales, le salaire moyen brut des femmes est de 15,6% inférieur pour un taux d'occupation équivalent

Au niveau des salaires, une des principales revendications féministes, l'inégalité est flagrante, et s'explique en partie – mais pas seulement – par le fait que les femmes travaillent moins souvent dans les branches les mieux rémunérées, et qu'elles sont moins nombreuses à occuper un poste de cadre. Mais même à caractéristiques égales, elles ne reçoivent pas le même

traitement que les hommes, et leur salaire moyen brut est de 15,6% inférieur pour un taux d'occupation équivalent. Une inégalité qui s'accroît en l'absence de qualifications et d'expérience professionnelles et qui a, plus tard, des conséquences sur le montant des rentes vieillesse.

Impossible de faire le tour de tous les indicateurs ici, mais mentionnons encore le problème de la violence domestique, dont les auteurs sont majoritairement des hommes. En 2023, 80% des femmes en ont subi, contre seulement 20% des hommes. Quant aux violences sexualisées, près de neuf victimes sur dix sont des femmes. Des chiffres qui parlent, hélas, d'eux-mêmes et qui sont probablement encore en-dessous du compte, puisqu'une part importante des violences passe sous les radars.

OBJECTIVER LE PROBLÈME

Compiler cette masse de données n'a pas été une mince affaire: «Certains indicateurs étaient disponibles sur notre site Statistique Genève, mais d'autres ont dû être développés, confie Elvita Alvarez, directrice de l'Office cantonal de la statistique. Le projet s'est déployé

sur un peu plus d'une année, ce qui constitue un délai relativement court compte tenu de la nature innovante du module et de sa dimension pleinement transversale.» Une mise à jour des données est prévue tous les semestres, et de nouveaux indicateurs devraient faire leur apparition peu à peu.

«Avoir regroupé toutes ces données dans un même portail permet de facilement trouver des chiffres. C'est précieux pour nous quand on doit argumenter, mais aussi pour le public et les médias, estime Emilie Flammang, directrice du BPEV. A notre époque où beaucoup de fake news circulent, il est important de pouvoir objectiver cette problématique remise en question par certains, afin de montrer que les inégalités de genre sont une réalité et pas une invention des féministes. Et pour la population, voir tous ces éléments réunis, ça peut provoquer une prise de conscience. Au niveau politique, c'est aussi intéressant de pouvoir mesurer l'évolution de la situation.» ■

statistique.ge.ch/egalite/#home



Les inégalités de genre demeurent criantes, même s'il y a eu des progrès ces dernières décennies (photo: manifestation du 8 mars à Genève).

Une apprentie dénonce le sexisme et le mépris sur un chantier genevois

L'électricienne en formation pointe l'absence du droit à l'intimité dans le vestiaire et les lieux d'aisance. L'entreprise générale discutera le cas avec Unia.



L'apprentie dénonce l'absence de vestiaire réservé aux femmes et des toilettes aux portes cassées (photo d'illustration).

Rocco Zacheo

Il ne fait pas toujours bon d'être ouvrière sur un grand chantier. Dans un environnement dominé par la gent masculine, les dérapages et les dysfonctionnements de toutes sortes sont légion, surtout en matière d'égalité de traitement envers les femmes. C'est ce dont a fait l'expérience une apprentie électricienne. Travaillant sur un grand chantier d'une banque à Genève, dans le quartier des Acacias, l'employée dénonce aujourd'hui un contexte professionnel indigne par rapport à celui que connaissent ses collègues masculins. Ses doléances, relayées par Unia auprès de l'entreprise générale, portent sur plusieurs aspects concernant le respect de l'intimité des personnes. Ainsi, aucun espace n'a été réservé aux femmes dans le vestiaire où elle est amenée à se changer, celui-ci

étant dans les faits une sorte d'open space. Par ailleurs, les lieux d'aisance ne disposent pas de portes avec un système de fermeture efficace, puisque cassé. «Des hommes entrent pendant qu'on y est», dénonce l'apprentie. Les plaintes se sont succédées auprès de l'entreprise responsable des installations mais celle-ci n'a jamais pris la peine de répondre. Unia, qui s'est emparé de ce cas plus que fâcheux, réclame désormais la mise en œuvre de trois mesures, dans un chantier commandité par une entité bancaire qui ne manque pas de moyens: la réparation immédiate des sanitaires endommagés, l'installation de vestiaires et de toilettes séparés et sécurisés pour les femmes et, enfin, l'organisation d'une formation obligatoire contre le sexisme. Des cours destinés au personnel des entreprises intervenant sur le chantier. «Le sexisme des différents

acteurs n'est pas une simple négligence, c'est le fonctionnement d'un système. Et nous le combattons», note le syndicat dans son communiqué. Cette ferme prise de position a eu un effet positif. José Sebastiao, responsable des secteurs de la construction et de l'artisanat d'Unia Genève indique que «l'entreprise générale du chantier nous a rapidement contactés. Elle souhaite fixer au plus vite un rendez-vous pour apporter des solutions aux dysfonctionnements pointés par l'apprentie. Le signe que ça valait la peine de taper du poing sur la table.» ■

PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Anabela Santos, candidate à la présidence d'Unia Fribourg



L'OUVRIÈRE PHARMACIENNE NATUROPATHE DÉFEND LA NÉCESSITÉ DE SOLIDARITÉ

Sonya Mermoud

C'est une personne positive, calme et obstinée – certains diront têtue – qui aime rappeler que les patrons, sans personnel, ne peuvent pas grand-chose. Et qui regrette que la Loi sur le travail «ne protège que peu les salariés». Ce constat participe de sa volonté de s'engager davantage sur le front syndical. Candidate à la présidence d'Unia Fribourg – les élections se tiendront le 12 avril – Anabela Santos, 43 ans, est bien décidée à s'investir dans la défense de la

classe laborieuse. La pharmacienne, gérante adjointe d'une enseigne près de Bulle, espère non seulement obtenir des améliorations dans son métier, mais aussi dans d'autres branches. Par solidarité. Par idéal. Parce qu'elle refuse, précise-t-elle, que des personnes soient tenues à l'écart. «Je suis une ouvrière», sourit la quadragénaire. Si les conditions dans le commerce où elle travaille se révèlent plutôt bonnes, elle note qu'il reste beaucoup à faire dans le secteur, en particulier pour les assistantes en pharmacie – la profession compte une majorité de femmes.

JUSQU'À 800 FRANCS DE DIFFÉRENCE!

«La revendication principale porte sur la conclusion d'une convention collective de travail (CCT) cantonale dans le commerce de détail.» Un accord qui devrait garantir des salaires minimums, un 13^e pour tous, le paiement de toutes les heures travaillées ou encore la généralisation des cinq semaines de vacances. Une telle issue constituerait peut-être un premier pas en vue, à terme, d'une CCT spécifique aux pharmacies. «C'est en tout cas mon souhait», note Anabela Santos, soulignant que les professionnels du domaine, aux connaissances étoffées et pointues, ne sont pas des vendeurs. Et s'indignant des importants écarts de salaires dans la branche en l'absence de barèmes établis. «J'ai eu gagné jusqu'à 800 francs de différence, selon l'employeur», indique la militante, plaidant pour que les assistantes en pharmacie bénéficient d'une rémunération de 5000 francs ou, au moins, de 4500 francs. Un engagement naturel pour la native du Portugal confrontée, durant son parcours, à des injustices et des irrégularités. D'abord en tant que stagiaire, où elle a dû se battre pour avoir droit à une formation digne de ce nom. Elle sera aussi par la suite victime de mobbing, contrainte par un employeur d'effectuer des facturations illégales, licenciée en raison de son implication dans le syndicat...

DÉRACINÉE À L'ADOLESCENCE...

«Je suis conscient des risques de s'engager avec Unia, mais je n'en parle pas à tous. Et puis, il manque du personnel dans mon domaine», tempore Anabela Santos, qui vient par ailleurs de déposer une demande de naturalisation, histoire de pouvoir aussi jouir de droits politiques. Une étape supplémentaire pour cette Suisseuse de cœur arrivée à l'âge de 2 ans dans nos frontières. Avant, quatorze ans plus tard, de devoir retourner dans sa patrie. «Ma maman a

voulu rentrer. Un déracinement pour moi. Je parlais portugais, mais ne l'écrivais pas.» Rattrapant ses lacunes, Anabela Santos suit la Faculté des lettres dans sa langue natale et en français. Au décès de sa mère, l'universitaire reprend le centre de diététique qu'elle dirigeait non loin de Porto. Et entreprend une formation en naturopathie, approche qu'elle privilégie toujours quand elle tombe malade. «En revanche, je n'avais pas de notions de sciences. J'ai alors décidé, à 28 ans, d'effectuer des études de pharmacienne et j'ai repris le chemin de la Suisse.» Menant de front son cursus et l'éducation de son enfant alors âgé de 7 ans, la mère célibataire devient, cinq ans plus tard, pharmacienne.

MANQUE DE RECONNAISSANCE

Si Anabela Santos aime son métier qu'elle qualifie de formidable, elle peine à se projeter dans la profession sur le long terme. «C'est usant. On est tout le temps debout, les horaires sont longs. En dix ans, on n'a pas obtenu d'avancées. Et surtout, l'image de la profession s'est dégradée. On manque de reconnaissance.» De quoi désoler la pharmacienne qui apprécie par-dessus tout dans son travail le contact avec la patientèle. Et ce sentiment d'être utile. A raison. Entre qualité d'écoute et conseils avisés, les professionnels du domaine sont bien souvent le maillon indispensable dans une approche holistique et humanisée de la santé... ■



OLIVIER VOGELBANG

Si Anabela Santos aime son métier, elle déplore le fait qu'en dix ans, aucune avancée n'a été obtenue et que l'image de la profession s'est dégradée.



Notre vidéo:
evenement.ch/videos

MÉTRO BOULOT SOCIO



CORPS ÉPUIÉS, ÉCOLOGIE INCORPORÉE

Depuis la marche en arrière brutale, enclenchée par Trump et ses acolytes européens, sur la plupart des avancées en matière d'égalité et d'environnement, certaines voix à gauche s'élèvent pour prétendre qu'on est allé «trop loin» dans la défense des minorités et de la nature, en négligeant les intérêts des classes populaires. S'il n'y a rien de progressiste à vouloir limiter l'accès de quiconque à des droits universels, rien n'est plus faux que d'opposer la justice sociale à la justice climatique. Le changement climatique creuse les inégalités sociales: la partie la moins aisée de la population contribue le moins à la détérioration des écosystèmes et est davantage exposée à ses conséquences (destruction de l'habitat, risques sanitaires, hausse des prix, etc.). Et la part la plus riche qui en est responsable arrive en général à transférer les coûts des mesures environnementales sur les moins lotis.

Il est dès lors peu étonnant que les sondages diagnostiquent régulièrement une franche hostilité à ces mesures chez les ouvriers «peu qualifiés». De là à penser que les classes populaires ne se préoccupent pas de l'environnement il n'y a qu'un pas, que la droite réactionnaire franchit bruyamment. C'est justement ce paradoxe qu'un nouveau courant de la sociologie du travail, les *Environmental Labour Studies*, tente d'élucider, dont deux études récentes sont riches en enseignements pour les syndicats.

Le sociologue allemand Thomas Goes a mené une enquête sur la «conscience écologique» des employés de l'industrie des machines, du commerce de détail et des soins. Il arrive à la conclusion que, contrairement aux idées répandues, l'environnement est bel et bien un sujet de préoccupation majeure des classes populaires, et il y constate même une augmentation de la sensibilité plus marquée que dans les classes moyennes. En même temps, confrontées aux mesures concrètes pour le climat, ces mêmes personnes s'y opposent, par acquis de «conscience sociale», car elles renforcent les inégalités. Ce constat, tout sauf banal, est confir-

mé par l'étude que le chercheur bâlois Simon Schaupp a menée auprès des ouvriers de la construction en Suisse. Il observe par ailleurs une forte méfiance envers le mouvement climatique, assimilé à des étudiants dont le «savoir académique» semble très éloigné de la réalité des travailleurs. Mais au-delà de ces postures de classe, le sociologue met en lumière un «savoir environnemental incorporé» que les ouvriers éprouvent sur leur propre corps. Pour faire image: quand les employeurs, pour rattraper les retards dus aux intempéries, imposent une forte intensification du travail dans des conditions météorologiques nocives pour la santé, l'épuisement physique qui en découle est vécu comme le résultat d'une même exploitation destructrice de la nature et de l'humain.

Les deux auteurs convergent dans leurs conclusions: un «pôle populaire» (Goes) contre le changement climatique est possible, pour autant que le mouvement écologique soit capable d'intégrer la souffrance au travail comme une des conséquences de la crise écologique et la traduire en revendications politiques (en exigeant, par exemple, un droit de retrait en cas de fortes chaleurs). Et que le mouvement ouvrier n'alimente pas inutilement une «culture anti-intellectuelle» et le soutien à un modèle productif dépassé dit «fossiliste» (Schaupp) en continuant à soutenir, par exemple, l'extension du réseau autoroutier. Le positionnement clair du mouvement syndical en faveur de l'initiative «pour l'avenir» des Jeunesses socialistes, soumise au vote cette année, qui prévoit de mettre à contribution les grosses fortunes pour financer une véritable transition écologique (dont une réduction massive du temps de travail), est un signal encourageant en ce sens. ■

Alessandro Pelizzari

Directeur de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSLS)

BRÈVE

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL POUR LES EMS GENEVOIS

Après trois ans de négociations, les associations genevoises des établissements médico-sociaux (EMS) et les syndicats, dont Unia, ont signé la nouvelle Convention collective de travail (CCT) de la branche, qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril. Cet accord est jugé équilibré dans un communiqué commun des partenaires sociaux, qui évoquent des «discussions constructives» et un «dialogue social approfondi». Selon eux, il «marque une avancée significative pour le secteur en intégrant des évolutions sociétales majeures tout en assurant un équilibre entre les besoins des employés et ceux des institutions».

La nouvelle CCT prend en compte des thématiques d'actualité telles que l'introduction d'un congé paternité plus généreux, la reconnaissance des différentes formes de famille et l'aménagement des conditions de travail en fin de carrière, notamment des collaborateurs et des collaboratrices ayant plus de 55 ans, ainsi qu'un renforcement des droits syndicaux. De plus, le droit et l'accès à la formation du personnel sont renforcés. L'accord concerne quelque 5000 emplois dans le canton de Genève, ce qui fait de la branche des EMS le troisième employeur du Canton dans le secteur public et parapublic.

Sur les 54 EMS du Canton, 51 sont tenus d'appliquer cette CCT, les trois autres étant des établissements publics autonomes soumis aux conditions de travail du personnel de l'administration cantonale. ■ AG

POING LEVÉ

DES LENDEMAINS QUI CHANTENT À LA PEUR DU LENDEMAIN

Par Antoine Grosjean

Ça paraît tellement loin, et pourtant c'était hier. Souvenez-vous. Fin 2018, la Grève du climat, lancée par Greta Thunberg en Suède, fait tache d'huile dans le monde entier. Sous la pression de la jeunesse, la problématique du réchauffement climatique est inscrite parmi les priorités à l'agenda politique. Les élus de tous bords se convertissent à l'écologie, avec plus ou moins de sincérité. S'ensuit une vague verte qui déferle sur de nombreux scrutins électoraux. L'urgence climatique est décriée dans les Parlements. On nous promet un monde et une économie décarbonés. Les gens jurent de renoncer à l'avion et à la viande, et de ne plus changer de smartphone ou de garde-robe à tout bout de champ.

Un an plus tard, la pandémie de Covid met la planète sur «pause». Les avions sont de fait cloués au sol, même si la lutte contre le changement climatique n'y est pour rien. Le gel des activités économiques non essentielles impose un sérieux coup de frein à notre frénésie consumériste, et les nombreux salariés et salariées au chômage forcé – ce qui est toutefois loin d'être le cas de tout le monde – redécouvrent qu'il y a une vie après le travail. En quête de sens ou d'une meilleure qualité de vie, beaucoup quittent leur emploi, emportés par l'élan de la Grande Démission. La brutale prise de conscience de notre dépendance envers l'industrie chinoise, notamment soulignée par la pénurie de masques hygiéniques, rend plus flagrantes que jamais les limites de la mondialisation à tout crin. On ne parle plus alors que du «monde d'après», riche en promesses d'une vie meilleure.

Seulement voilà, en quelques années à peine, on est passé sans transition des lendemains qui chantent à la peur du lendemain. Les guerres en Ukraine et au Proche-Orient ont ravivé le spectre d'un conflit à large échelle. La crise énergétique déclenchée par l'agression russe sur son voisin est en train de remettre le nucléaire au goût du jour. Avec la récession, la remise en cause du consumérisme a cédé le pas à l'obsession du porte-monnaie, et dans les programmes électoraux, les thèmes du pouvoir d'achat et de la sécurité ont supplanté celui du climat. Du coup, les Verts reperdent du terrain dans les urnes, au profit des populistes et de l'extrême droite, comme on l'a vu aux élections européennes ou récemment aux municipales genevoises. Aujourd'hui, hélas, les bruits de bottes nous ont rendus sourds aux autres défis de l'époque. De plus, la dépendance de l'Europe envers la puissance militaire des Etats-Unis est cruellement mise en lumière par la diplomatie de marchand de tapis de Donald Trump. Et désormais, quand on parle de réindustrialiser le Vieux-Continent, c'est surtout pour produire des armes. Y a pas à dire, le monde d'après, c'était mieux avant... ■

L'INSTANTANÉ

VOUS REPRENDREZ BIEN UNE LIGNE

Photo Thierry Porchet

Après avoir disparu du paysage urbain lausannois, le tram ressort de terre. Il reliera la gare de Renens à la place de l'Europe en seulement 15 minutes. La flotte comptera dix rames, avec des cadences toutes les six minutes. Un beau projet de mobilité douce. Inauguration prévue en 2026. ■



GARANTISSONS LE DROIT DE MANIFESTER!



Amnesty International a récemment démarré la deuxième partie de sa campagne en faveur du droit de manifester en Suisse, portée par le slogan «Tu es libre de danser et de manifester. Manifester est un droit». Une nouvelle pétition en ce sens a été lancée, demandant aux autorités fédérales et cantonales, d'abord, de reconnaître la légitimité des manifestations pacifiques et, ensuite, d'en faciliter l'organisation et la tenue en simplifiant les procédures administratives et en supprimant les frais qui leur sont liés. «La police ou les autorités doivent en outre pouvoir être amenées à rendre des comptes lorsqu'elles commettent des violations des droits humains à l'encontre de

manifestants», exige Amnesty International, dans un communiqué de presse du 18 mars dernier. L'ONG pointe les événements récents, tels que la manifestation organisée à Zurich à l'occasion de la Journée internationale des femmes, lors de laquelle des policiers ont visé la foule à coups de matraques et de spray au poivre. Ou encore la multiplication des procès à l'encontre des militants climatiques et des personnes engagées dans les luttes antiracistes et féministes, risquant parfois la prison ferme. «Les nombreuses condamnations, le durcissement des mesures de répression, mais aussi le caractère préventif des réglementations limitent le droit de manifester pacifiquement et provoquent un effet dissuasif qui affecte la liberté

d'expression», observe Anita Goh, responsable de campagne pour le droit de manifester à Amnesty Suisse, qui rappelle que les manifestations, les grèves et tout autre type de rassemblement sont pourtant protégés par les libertés de réunion pacifique et d'expression. «Manifester est un droit humain, et non pas une faveur ou un privilège, poursuit Anita Goh. Toute personne qui assume une tâche officielle est ainsi tenue de le protéger. Malheureusement, en Suisse, les manifestations pacifiques sont d'abord considérées comme des questions de sécurité et de gestion de l'espace public.» ■ MT

Plus d'informations et pétition sur: [amnesty.ch/droit-de-manifester](https://www.amnesty.ch/droit-de-manifester)



DE BIAIS

Christophe Gallaz

L'ŒIL DE BACON,
LES AUTOCRATES
ET NOTRE EFFROI

Je contempiais l'autre jour, en une quelconque ville de Suisse romande, l'un ou l'autre panneau d'affichage annonçant l'exposition de Francis Bacon à Martigny dans le cadre de la Fondation Gianadda. Un éparpillement d'images développées en format mondial, où se déploie la manière qu'eut ce peintre de représenter ses congénères. Et je compris alors, en détaillant ces œuvres tourmentées jusqu'au sublime, que cet artiste avait tout pressenti de nos foules humaines en ce printemps 2025. Qu'il avait tout mesuré de l'angoisse globalisée nous étreignant de façon

croissante depuis une ou deux décennies, et qui trouve aujourd'hui son extase sur une bonne part de la planète entre le pré-dictateur états-unien, le tsar moscovite, l'autocrate turc, la cryptofasciste italienne, la junte birmane, l'appareil exécutif chinois et l'extrême droite à la française, à l'allemande et jusqu'à la suisse. Toute cette armée de brutalisants, de falsificateurs, de corrompus, d'irrespectueux du droit et d'écocides au pouvoir, avec leurs affidés serviles ou leurs concurrents lancés dans la perspective de ce pouvoir. Alors, face à ces panneaux d'affichage observés dans les rumeurs agressives des villes de Suisse romande et la monotonie quadrangulaire et vitrée de leur décor, mon imprégnation de l'art pratiqué par Bacon prit les allures d'une étrange expérience. Devint troublante. En faisant remonter, des rayons qui composent ma bibliothèque aux souvenirs, le vers extraordinaire d'Eschyle qu'il avait lui-même cité comme l'une de ses références à la faveur d'un entretien conduit par

l'essayiste et romancier français Frank Maubert, et publié voici quelques lustres: «L'odeur du sang humain ne me quitte pas des yeux». De quoi raviver, mais cette fois en provenance de ma bibliothèque visuelle, la puissance et jusqu'à la fureur de maints tableaux de lui que j'avais contemplés, depuis des décennies, en tel ou tel musée de notre Suisse aussi constamment placide que souvent tricheuse. Des figurations de silhouettes et des portraits de visages, dont il avait tordu l'aspect commun pour mieux secouer la pupille de leurs spectateurs. Pour mieux leur désigner l'intérieur de ses modèles. Pour mieux leur en signifier les terreurs et les tourments. Tout m'apparut à ce moment-là comme si Bacon avait dissous, par la grâce de son savoir-faire poétique et technique, la chair de ses modèles sous leur peau. Comme s'il leur avait fait pousser des hurlements muets aussitôt fixés sur l'image. Comme s'il avait fait pivoter leur corps et leur tête de manière à diriger leur regard

vers le lieu d'une tragédie, ou vers un ciel entièrement déserté par les anges et les dieux, ou vers les murs et les recoins exténuants d'un espace concentrationnaire. Ou vers une armée de tortionnaires en attente interminable aux alentours, qui maintiendraient à jamais leur index posé sur la gâchette de leur arme ou son cran d'arrêt. Et plus je songeais à cet art-là de Francis Bacon, plus les personnages qu'il avait ainsi manipulés et transformés sur la toile, ou plus précisément défigurés sous l'effet de leurs violences intérieures et de celles qu'ils subissaient, se superposait puis se fondait dans ma vision du moment – qui était celle de mes congénères pressés et compressés dans les rues de la ville autour de moi, à Lausanne, Neuchâtel ou Genève. Qui était celle de mon espèce au quotidien, constituée de ces frères et de ces sœurs humains qui jaillissaient des rames de métro puis déferlaient sur les quais, ou qui s'étaient en files demandeuses à l'orée des guichets culturels, ou qui se cour-

baient vers le sol pour résister au flux des événements planétaires, comme sous l'effet d'une tempête infiniment supérieure à leurs propres forces. Enfin j'entendais des coups de feu claquer à l'horizon de mes perceptions citoyennes, des cris mués en râles puis en soupirs de la victime qu'on étrangle surmontés par des ricanements de jouissance, des claquements liquides et des souffles soyeux d'extinctions discrètes avant le silence ultime. C'était Trump qui fusillait les vocabulaires pour en exterminer tous les mots pouvant exprimer les ramifications de la démocratie, c'était Orban qui précipitait ses populations dans la broyeuse de ses obsessions, c'étaient les migrants de Meloni dont la noyade enchantait Salvini, et c'étaient les eaux de la mer qui montaient sur les esquifs insulaires, les glissades de l'ours polaire sur les flancs du dernier iceberg, la chute de l'oiseau sur un tas d'ordures et nos vaillants tremblements que l'œil de Bacon n'avait pas lâchés d'un millimètre. ■

PROJECTEUR SUR LES ESCLAVES DES TEMPS MODERNES

Le documentaire «The Pickers» présente les terribles conditions de travail et de vie de migrants récoltant les fruits et légumes vendus dans nos supermarchés. De quoi laisser un goût amer.

Sonya Mermoud

Ils cueillent des oranges en Italie, des fraises en Espagne, des olives en Grèce ou encore des myrtilles au Portugal. Ils travaillent d'arrache-pied, sont le plus souvent payés au lance-pierre, et résident dans des camps de fortune. Ils, ce sont les migrantes et les migrants employés à la récolte de fruits et de légumes vendus sur les étalages européens. Une population d'un million de personnes provenant de différents pays – Sénégal, Mali, Maroc, Pakistan, Bangladesh, Népal, etc. – attirées par l'espoir d'une vie meilleure. Le documentaire *The Pickers*, réalisé par Elke Sasse, donne un visage à ces anonymes trimant dans nos champs et nos vergers. Il relate leur terrible quotidien. Un labeur d'exploitation avec des employés rémunérés au nombre de caquets ou de barquettes remplis, privés de contrat de travail, contraints de se cacher lors de contrôles ou de mentir sur leurs conditions et vivant dans une précarité sans fin.

TRAITÉS COMME DES PARIAS

Ramasseuse de fraises, une Marocaine employée dans les serres de Huelva – océan de serres s'étirant à perte de vue – témoigne de la dureté du travail, de son existence de misère et de l'indifférence des consommateurs qui ne s'intéressent pas à cette réalité. On découvre les logements de bric et de broc insalubres de jeunes Africains

travaillant au sud de la Botte italienne. Ils évoquent, à demi-mots, avec des silences éloquents, leur terrible voyage jusqu'en Europe, la souffrance en Lybie et la traversée de la Méditerranée. Et tentent de se persuader qu'un jour, en dépit de la dureté de leur situation, ils se diront qu'ils ont bien fait. Le documentaire décrit aussi la situation de journaliers en Grèce dont nombre de Pakistanais qui espèrent toujours au terme de huit ans de séjour obtenir des papiers pour pouvoir rendre visite à leur famille. Des illégaux traités comme des parias – certains restaurants refusent même de les servir – dans un pays qui a pourtant besoin de leurs bras.

SYSTÈME PERVERS

Coûts des voyages des migrants, servitude des dettes contractées et retenues sur salaire, travail sur appel, harcèlement et peur... *The Pickers* dépeint les rouages d'un système pervers dominé par la seule quête du profit et une concentration de pouvoirs en main d'une poignée d'entreprises et de détaillants. Un mécanisme où les producteurs sont aussi souvent victimes, constamment contraints de réduire leurs coûts. Et, dans un infernal jeu de dominos, répercutant la pression subie et les prix cassés sur leur main-d'œuvre... D'autres solutions sont pourtant possibles comme le démontre le long métrage qui présente une pratique équitable. Développé au



sud de l'Italie, le projet solidaire SOS Rosarno emploie des migrants au bénéfice de contrats de travail, payés équitablement et disposant d'un logement digne. Comme quoi, les règles peuvent aussi être respectées. Un des responsables de l'initiative notera qu'il est un rêveur refusant que sa survie porte préjudice à la survie des autres.

Présenté dans différentes salles romandes, *The Pickers* s'inscrit dans une campagne* de sensibilisation à la triste réalité de ces cueilleurs venus d'ailleurs. Et ambitieuse, via différents appels, non seulement d'informer les consommateurs mais aussi de promouvoir la mise en œuvre et l'application de cadres juridiques auprès

de l'ensemble des intervenants des chaînes d'approvisionnement. ■

* campaign.thepickers.org/

Informations sur les projections:

campaign.thepickers.org/events

Genève: cinelux.ticketack.com/screening/all

ROMANCE INTERDITE ENTRE LARMES ET SANG

Dans une Inde conservatrice, deux femmes se vouent un amour interdit. Une histoire féministe, forte et bouleversante sur fond de thriller racontée dans «The Shameless».



Sonya Mermoud

Renuka (jouée par Anasuya Sengupta, prix d'interprétation féminine Un certain regard à Cannes) incarne une prostituée musulmane qui a changé son nom pour celui d'une déesse hindoue. La raison? Elle espère échapper à la police après avoir poignardé un client abusé. Et s'enfuit d'un bordel de Delhi pour se réfugier dans une communauté de travailleuses du sexe au nord du pays, à Chhatrapur, une ville où elle fait la connaissance de Devika, une femme d'une dizaine d'années sa cadette. Cette dernière souhaite devenir rappeuse, mais ne peut accéder à ce rêve. Consacrée «*devasavi*», la courtisane sacrée sera contrainte de perpétuer la tradition de sa caste en se prostituant. Une pratique prohibée par le gouvernement, mais qui perdure. Renuka et

Devika tombent amoureuses. Leur histoire se heurte à l'interdit d'une telle liaison dans une société qui reste très traditionnelle. L'affection qu'elles se portent est aussi ballottée par des vécus douloureux.

LA LIBERTÉ COMME PHARE

Après avoir échappé à son frère et à son père, Renuka, mariée à un homme pire encore que les précédents, devient la proie d'une maquerelle. La trentenaire, affranchie du mode de pensée patriarcale, développe une certaine dureté qui lui sert de carapace, une violence défensive vitale, et s'échappe ponctuellement de sa vie dans l'héroïne et l'alcool. Devika, elle, est une fille fragile, écorchée, qui bande ses seins pour reculer le moment où elle devra passer sa première nuit avec un homme. Un viol monnayé par sa famille. Dans les moments charnières du récit,

Devika craque souvent une allumette. Une sorte de rituel divinatoire: la persistance de la flamme alimente l'espoir. Dans le cas contraire, quand elle s'éteint tout de suite, elle semble le consumer... Pour tenter d'accéder à une liberté toute aléatoire, le duo féminin, marqué émotionnellement au fer rouge, confronté à de nombreux obstacles, devra consentir à d'énormes sacrifices. Jusqu'à la tragédie...

QUALITÉ ESTHÉTIQUE ET SUSPENSE

Réalisé par l'autodidacte bulgare Konstantin Bojanov, *The Shameless* lève un pan de voile sur la situation de personnes marginalisées dans une société construite sur un système de hiérarchies professionnelles, sociales et d'appartenances religieuses toujours très vivace. Ce drame met l'accent sur la force et le courage de ses deux protagonistes tentant d'échapper

à leur terrible condition. Et aborde différentes thématiques telles que l'amour, la sexualité, le libre arbitre, les croyances et superstitions, les conventions et les castes. Malgré une certaine lenteur favorisant néanmoins une immersion en profondeur dans cette Inde contemporaine et traditionnelle à la fois, la réalisation ne manque ni de tensions ni de suspens. Et sa qualité esthétique, portée par des couleurs chaudes, l'harmonie des compositions et l'atmosphère qui s'en dégage, donne à voir des tableaux intenses marquants. Konstantin Bojanov espère aujourd'hui que son film puisse «transcender les frontières culturelles et révéler l'humanité commune qui se cache derrière nos différences sociales». Attente comblée... ■

Information sur les projections: movies.ch/movies.ch/de/kinoprogramm/ff/shameless/

Solidarité avec de jeunes cinéastes palestiniennes

L'association «Palestine, filmer c'est exister» organise le 16 avril à Genève une soirée de soutien en faveur d'une structure promouvant la production de jeunes femmes cinéastes. Des courts métrages à la clé.

Sonya Mermoud

Favoriser la production cinématographique de jeunes femmes palestiniennes: voilà l'ambition de la structure Shashat Women Cinema, créée en 2005. *Shashat* (qui signifie «écran» en arabe) – découverte par l'association Palestine, filmer c'est exister (PFC'E) il y a une dizaine d'années – organise annuellement des ateliers thématiques visant à développer les compétences de jeunes cinéastes palestiniennes en organisant des partenariats avec des professionnels du domaine, agissant comme mentors. Les films sont ensuite projetés dans le cadre d'un festival dans plusieurs villes et camps de réfugiés en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. «L'objectif est d'amener le cinéma à toutes les communautés et de favoriser les échanges entre les réalisatrices et le public sur les

représentations sociales et culturelles de la femme dans la société palestinienne», précise PFC'E qui, depuis son implication dans cette démarche, a sous-titré en français et projeté 23 courts métrages émanant de Shashat. Et l'aide parfois aussi dans sa recherche de fonds. La soirée organisée à Genève* durant laquelle seront présentés neuf courts métrages, précédés d'un buffet oriental, participe de cet engagement. Les bénéfices serviront à financer du nouveau matériel cinématographique pour le bureau de Shashat à Gaza, ce dernier ayant été entièrement détruit par le conflit. Les projections se termineront sur un échange avec une des réalisatrices via une visioconférence. ■

Mercredi 16 avril dès 19h30, au cinéma du Sputnik, barrage du Seujet, pl. des Volontaires 4, à Genève.

